

québec

Bilan du gouvernement Bourassa

La session qui vient de prendre fin aura consacré une bonne part de son travail aux affaires municipales.

page 4

Boutin et Morin dans le même panier

Selon le chef intérimaire de l'Union nationale, Maurice Bellemare, l'infraction que l'on reproche au chef de l'Opposition, J.-Y. Morin, est de même nature que celle qui a fait démissionner l'ex-député Boutin.

page 4

Les étudiants font piètre image

Au cours de la bataille des prêts et bourses, les étudiants ont mal passé la rampe des médias, présentant ainsi au public une assez mauvaise image d'eux-mêmes. Une analyse du conflit.

page 3

canada

L'événement de l'année au Canada

Selon les journaux abonnés à la Presse canadienne, l'élection du gouvernement Trudeau constitue l'événement de l'année 1974 au Canada.

page 5

monde

Le commando de Managua se rendrait à Cuba

Le commando qui détient encore une douzaine d'otages à Managua, au Nicaragua, se préparait hier soir à se rendre à Cuba avec, parmi les otages, le ministre des Affaires étrangères nicaraguayen.

page 6

éditorial

La famine et les multinationales

Dans un document-choc, commenté par Alain Pontaut en éditorial, Oxfam-Québec soutient que la Conférence de Rome sur l'alimentation n'a été, à un moment où 10 millions d'hommes vont mourir de faim, que "la scène du jeu politique des pays riches aux dépens des deux-tiers de l'humanité".

page 8

sport

Le Super Bowl: Steelers contre Vikings

Les Steelers de Pittsburgh participeront à leur premier championnat de la Ligue nationale grâce à une victoire de 24-13 aux dépens des Raiders d'Oakland hier et seront opposés aux Vikings du Minnesota qui ont battu les Rams de Los Angeles 14-10.

page 11

Après 33 heures d'obstruction du Parti québécois Les députés se sont votés une augmentation de 48% ... rétroactive au premier avril 1974



téléphoto PA

par Jacques Guay

Québec. — Après 33 heures de "filibuster", les députés québécois se sont finalement votés, samedi soir, des augmentations de salaires qui, selon le chef de l'Opposition, sont dignes de "politiciens de républiques de bananes".

Seul le Parti québécois a voté contre le projet de loi qui en plus de porter le salaire d'un simple député à \$23,205 et celui des ministres à \$48,730 leur assure une rétroactivité à compter du premier avril 1974 et un montant de \$7,000 en frais de représentation non taxable.

Dans un amendement amené en dernière heure le gouvernement a, par ailleurs, décidé de verser rétroactivement, à compter du premier avril également, les nouvelles indemnités pour les différents postes, ministres, chef de l'Opposition, leaders etc.

Suivant cet amendement, qui a été aussi dénoncé par les créditistes, le président de l'Assemblée nationale recevra une rétroactivité de \$8,055, les vice-présidents de \$5,810, le premier ministre de \$8,910, les ministres de \$7,275, les ministres d'État de \$8,040, le leader de l'Opposition officielle de \$5,062.50, le whip en chef du gouvernement de \$6,382.50, le whip de l'Opposition officielle de \$4,792.50, les whips adjoints de \$6,330, les présidents de commission de \$4,756.50, les adjoints parlementaires de \$4,792.50, le chef de l'Opposition officielle, de \$7,275, les simples députés de \$3,945.

Enfin comme, aux fins de cette loi, les chefs et leaders des partis qui étaient reconnus de 1970 à 1973 ont droit aux traitements pour des postes qui ne sont plus reconnus M. Camil Samson recevra, en rétroactivité, \$11,032.50, M. Fabien Roy, \$10,245 et M. Maurice Bellemare \$7,196.50.

Le ministre de l'Industrie a souligné que pendant des frais de représentation non taxables qui leur étaient auparavant versés, les ministres et le chef de l'Opposition y perdent avec cette rétroactivité, compte tenu des impôts.

M. Saint-Pierre a rappelé, une fois de plus, aux journalistes qu'il faut tenir compte des augmentations réelles qui, annuellement, ne seraient que de \$3,250 pour un député et de \$2,921 pour un ministre ayant chacun deux enfants à charge.

Le député créditiste Fabien Roy a déclaré, en commission, qu'il refusait la rétroactivité concernant son indemnité de leader d'un parti autrefois reconnu en retournant son

chèque. Il l'a laissé entendre, de nouveau, lors de la troisième lecture en Chambre.

En Chambre, par ailleurs, créditistes et unionistes se sont joints au gouvernement pour fustiger l'attitude des députés péquistes.

Ainsi M. Fabien Roy a déclaré, en substance, que les députés péquistes agissaient en hypocrites en votant contre la loi en touchant quand même les nouvelles augmentations. "aucune loi, a-t-il souligné, ne nous force à prendre ce qu'on ne veut pas prendre".

M. Bellemare, pour sa part, s'en est surtout pris à Claude Charbon. En s'appuyant sur un éditorial de M. Claude Ryan il a fustigé les "scribouilleurs et les barbouilleurs de réputations" et a recommandé à M. Charbon de consulter un psychiatre.

Citant lui-même de larges extraits de l'éditorial de M. Ryan favorables à la hausse des salaires le leader du gouvernement M. Gerad D. Lévesque a rappelé que les péquistes avaient appuyé la formation du comité Bonenfant qui a recommandé des augmentations plus fortes que celles retenues dans la loi.

Après avoir accusé l'Opposition officielle d'avoir cédé devant le Conseil national du Parti québécois M. Lévesque a déclaré que les députés péquistes ont donné un exemple d'hypocrisie. "Nous savions, a-t-il souligné, que nous avions une opposition petite en nombre, nous savons maintenant qu'elle est petite en stature et raccourcie par sa dépendance au conseil national."

Il a conclu ainsi: "Fi à la démagogie, vie à la véritable démocratie."

Quant à M. Jacques-Yvan Morin il a déclaré: "Les Québécois jugeront ce comportement. Je crains bien que nous nous sommes comportés comme des politiciens de républiques de bananes, comme dans ces pays en voie de développement ces hommes politiques qui, n'ayant pas le souci de leurs concitoyens, se servent d'abord."

Soixante-quatre députés ont voté en faveur de l'augmentation des salaires dont 61 libéraux, et quatre, tous les péquistes (MM. Lassard et Léger étaient absents) ont voté contre. Il y avait donc 40% d'absence chez les ministériels. Là-dessus le lieutenant-gouverneur a sanctionné le bill. La session, qui avait débuté le 14 mars, a été prorogée et, après s'être souhaitée, la bonne année, les députés ont quitté le parlement.

Un séisme aurait fait plus d'un millier de victimes au Pakistan

RAWALPINDI (Reuter) — La terre a violemment tremblé, samedi soir, dans le nord du Pakistan où l'on paraissait craindre que plus d'un millier de personnes n'aient péri à la suite du séisme.

Le tremblement de terre s'est produit dans une région montagneuse et isolée du Pakistan, au coucher du soleil.

Selon une personnalité officielle, le bilan des morts pourrait s'élever à un millier pour la seule agglomération de Patan, à 200 milles au nord de Rawalpindi.

Selon des volontaires qui participent aux secours, "les corps des victimes ensevelies se comptent par dizaines."

Plusieurs autres bourgades de la région sont isolées, les communications coupées. On craint qu'au moins deux autres agglomérations n'aient été durement touchées par le séisme.

Un des survivants de Patan, dont la population est de quatre mille habitants, a déclaré à son arrivée à Rawalpindi, où il était transporté par hélicoptère pour être hospitalisé, que le village tout entier avait été rayé de la carte.

"Il n'y a pratiquement plus une maison debout. C'était effrayant. La terre a tremblé avec violence et

toutes les maisons se sont effondrées. "Trois des personnes qui vivaient dans ma maison sont mortes. Parmi elles une petite fille."

"J'ai eu de la chance. J'étais enseveli sous les décombres. Mes amis m'ont porté secours à temps."

Un autre survivant de Patan a dit avoir vu de nombreux corps gisant parmi les débris. Selon lui, de trois à quatre cents personnes pourraient avoir péri.

Agglomération bâtie en pierre et en brique, Patan se trouve sur la route de Karakorum, en cours de construction à travers l'Himalaya, qui doit relier le Pakistan à la province chinoise du Sinkiang.

L'armée pakistanaise, qui a lancé une vaste opération de secours aux victimes dès l'annonce du tremblement de terre, estimait, dimanche matin, que le bilan pourrait être d'une centaine de morts et autant de disparus. On ne se cachait pas toutefois qu'il risquait d'être beaucoup plus lourd.

Des hélicoptères de l'armée font la navette entre les grands centres urbains de la région de Patan, acheminant équipes de secours, médecins, médicaments, vivres et vêtements vers le nord et ramenant les blessés vers les hôpitaux.

Toujours au Vietnam

Des scènes comme celles-ci sont aujourd'hui courantes dans les rues de Saigon, où les services sociaux sont incapables de subvenir aux besoins minimum des plus pauvres. Cet aveugle implore la charité, au centre-ville. Ils sont des milliers et des milliers comme lui, que la guerre continue a rendu infirmes et pauvres.

Fayçal: l'homme de l'année selon le magazine Time

NEW YORK (AFP) — L'hédomadaire Time a désigné le roi Fayçal d'Arabie Saoudite comme "l'homme de l'année 1974". Depuis 1927, lorsque Charles Lindbergh fut choisi premier "homme de l'année", Time nomme tous les ans la personne qui, selon l'avis de ses rédacteurs, a le plus influencé "en bien ou en mal" la vie du plus grand nombre de ses contemporains et, de ce fait, "a laissé sa marque dans l'histoire".

Le Roi Fayçal, souligne l'hédomadaire, a joué un rôle de premier plan dans la multiplication par quatre du prix du pétrole brut, ce qui lui donne maintenant "plus qu'à n'importe quel autre dirigeant le pouvoir

d'augmenter ou de diminuer ce prix". "Sur le plan politique également, écrit Time, 1974 a été marqué par une plus grande cohésion et une plus grande puissance du monde arabe, force que soutient le plus grand transfert de capitaux qui se soit fait dans l'histoire. Dans tout ceci, le roi Fayçal, implacablement, a joué un rôle capital".

Outre l'article qu'il consacre au souverain arabe, Time publie une interview que le roi a accordée à son correspondant Wilton Wynn. "Nous n'avons nulle intention d'ajouter à la crise déjà grave que le monde traverse", affirme Fayçal. "Nous savons que nous faisons partie de la structure

économique du monde et que nous sommes touchés par ce qui affecte cette structure, en bien ou en mal".

Le roi Fayçal a également déclaré qu'il n'avait aucune intention de revenir sur son idée de voir l'est de Jérusalem revenir sous contrôle arabe. "Les pays arabes, a-t-il dit, sont prêts à accepter un règlement pacifique fondé sur la justice et l'équité. Les pays arabes ont exprimé maintes fois leur approbation de la résolution du Conseil de sécurité 242, qui exige le retrait des troupes israéliennes des territoires arabes occupés, c'est-à-dire, les monts du Golan, la rive ouest du Jourdain, y compris Jérusalem".

L'aciérie de l'est: St-Pierre reconnaît l'avance de Sidney sur Gros-Cacouna

QUÉBEC (PC) — Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, craint que "les jeux ne soient faits" et que le gouvernement fédéral n'ait choisi Sydney, en Nouvelle-Écosse, comme site pour établir une aciérie pour des fins d'exportation.

Dans une lettre adressée au ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, et déposée à l'Assemblée nationale samedi, M. Saint-Pierre rappelle d'autre part que les éventuels "sites de Gros-Cacouna et de Sept-Îles se comparent favorablement avec n'importe lequel autre site choisi" pour l'implantation de cette aciérie.

La lettre de M. Saint-Pierre, datée du 16 décembre dernier, concerne le projet Canstel, un projet du gouvernement fédéral, pour établir dans l'est du Canada une aciérie aux fins d'exportation.

Six sites avaient été envisagés pour cette aciérie, dont deux au Québec:

Gros-Cacouna et Sept-Îles.

Avantages

Après avoir réaffirmé "l'intérêt que porte le gouvernement québécois au développement du secteur de la sidérurgie", le ministre de l'Industrie et du Commerce réitère l'intérêt constant du Québec pour le site de Gros-Cacouna notamment, et ce pour trois raisons: — Le Québec, un des gros possesseurs et exportateurs de matières premières, a des "droits" évidents en ce qui a trait à la transformation de ces richesses naturelles sur son propre territoire. — La région de Cacouna connaît des problèmes de création d'emplois et les besoins d'industries nouvelles sont aussi forts à Cacouna qu'à Sydney ou qu'ailleurs dans les Maritimes. — L'établissement d'une aciérie employant 12.000 personnes à Gros-Cacouna permettrait l'établissement d'un port en eau profonde à cet endroit puisqu'un tel

port est nécessaire pour l'exportation d'acier.

Inquiet

Le ministre Saint-Pierre se montre inquiet, dans sa lettre, du fait que le site de Sydney, en Nouvelle-Écosse, semble avoir pris une certaine avance par rapport à Cacouna ou à Sept-Îles.

Traitant du rapport sur la rentabilité du projet, M. Saint-Pierre écrit: "La lecture du rapport donne manifestement l'impression que les jeux sont faits en faveur de la région de Sydney. En effet, les immobilisations et les frais d'exploitation ne sont estimés que pour la région de Sydney et la situation géographique précise utilisée dans cette étude est

la baie de Gabarousse".

"Je crois essentiel qu'une réévaluation du choix de l'emplacement soit effectuée et que le site de Gros-Cacouna soit traité sur le même pied que celui de Sydney et reçoive la même considération", conclut le ministre Saint-Pierre.

Rappelons que le ministre Saint-Pierre était en possession depuis plus de six mois d'une étude préparée par ses hauts-fonctionnaires sur les avantages des sites québécois. Radio-Canada et LE JOUR avaient fait connaître dès le 29 novembre les grandes lignes de cette étude, en reprochant notamment au ministre de n'être pas intervenu à temps auprès de son homologue fédéral.



Plus de 101 heures d'échecs pour un record mondial

Ray Wood, quatorze ans, et Toni Deline (à droite), quinze ans, tous les deux de Peterborough Ontario, se sont attaqués au record mondial de 101 heures sans interruption à jouer aux échecs. Ils ont commencé à jouer à dix heures du matin jeudi dernier et espèrent jouer jusqu'à midi demain, ce qui leur permettrait de battre le record actuel par vingt heures.

(Téléphoto PC)

La "Lower East Side Preparatory School", à New York

Une plus petite école se préoccupe mieux des besoins des étudiants

par Paule Beauregard-Champagne

Depuis quatre ans qu'elle existe, la "Lower East Side Preparatory School" de New York, cette école pour "drop-outs" dont nous parlions vendredi, a connu un succès certain. Non pas auprès des spécialistes et penseurs du système d'éducation, mais auprès de la clientèle à laquelle elle s'est adressée. Cela dépend, selon son directeur James Murphy, des stratégies qu'elle a fait siennes, et qu'elle continue à défendre.

Un des facteurs les plus importants de ce succès, nous a-t-il dit, est celui de la dimension des classes et de l'école elle-même. Il est essentiel que les classes soient petites pour assurer des relations étroites entre le professeur et l'étudiant, et que l'école ne reçoive pas plus de 300 à 400 étudiants pour qu'on puisse y développer une atmosphère familiale grâce à laquelle professeurs et étudiants ont la chance de connaître chacun. Actuellement, le ratio maître-élèves est d'un professeur pour 12 élèves.

Selon une étude menée l'année dernière par la commission scolaire de New York, l'école a réussi à réduire l'absentéisme de 80 p. 100 à améliorer l'attitude des étudiants face à l'école, à rehausser leurs capacités linguistiques et scolaires, et à s'adjoindre un personnel enseignant dont l'enthousiasme est remarquable.

Pour arriver à cela, il n'a pas suffi d'une école aux dimensions physiques plus réduites. Il a aussi fallu impliquer les étudiants autant que les professeurs dans l'organisation et la vie même de l'école, instaurer une participation réelle.

Dans notre édition de vendredi, nous avons publié un reportage sur "une école pas comme les autres... une école pour "drop-outs". "Elle est située à New York, dans le Lower East Side, un quartier dit "défavorisé" de cette grande ville. Par du racolage dans les rues auprès des jeunes qui s'y ennuiant, elle a réussi en moins de quatre ans à mener au collège 80 p. 100 de la clientèle un peu spéciale. Nous avons pensé qu'il intéresserait aujourd'hui nos lecteurs d'apprendre à quoi le directeur de l'école, James Murphy, attribue ce succès.

Décisions

Ainsi on a favorisé la création d'un "gouvernement étudiant" qui participe à la prise de décisions concernant l'organisation de l'école et à la discussion de leurs activités para-scolaires et on leur délègue un certain nombre de responsabilités à l'intérieur de l'école (salle de repas, journal, service d'impression, etc.).

L'organisation des programmes de cours est également faite avec les étudiants de façon à ce qu'ils puissent indiquer ce qui les intéresse le plus. La direction travaille aussi en collaboration avec les enseignants, en évitant les structures le plus possible: on veut rendre les communications faciles, en les basant d'abord et avant tout sur les besoins des étudiants, de façon à donner à l'école cette atmosphère familiale sur laquelle une bonne

partie de son succès repose.

Constamment, en cours d'année, on examine, évalue et change le programme scolaire pour en arriver à toujours répondre aux besoins changeants des étudiants. Il existe, à l'école même, un service d'orientation collégiale qui travaille directement avec les étudiants afin qu'ils soient conscients, au fur et à mesure de leur apprentissage, où le programme qu'ils suivent peut les mener.

Les "streetworkers" font le point entre les enseignants et les étudiants, entre la maison et l'école, entre les organismes extérieurs et l'école, et peuvent ainsi suivre les étudiants dans toute leur évolution. Un programme de développement de l'emploi a aussi été instauré dans l'école même: des spécialistes s'y chargent d'aider les étudiants à se familiariser avec les possibilités et exigences d'emplois dans le quartier ou ailleurs, et de leur fournir des expériences de travail.

En somme, cette école un peu spéciale ne l'est qu'en ce qu'elle a fait de l'étudiant le centre de toutes ses activités, de toute son organisation, comme toute école devrait le faire ou pouvoir le faire.

Apprentissage

Comme me l'expliquait le directeur, M. Murphy, les fondateurs de l'école et ceux qui la dirigent actuellement prennent pour acquis que les "drop-outs" peuvent apprendre et le feront; en conséquence, ils les traitent avec fermeté, compréhension et respect. Les règlements et la discipline ne deviennent alors qu'une sorte d'encadrement qui sécurise les étudiants et leur permet d'agir selon leurs capacités.

"Nous voulons, dit M. Murphy, encourager les étudiants à profiter de toutes les situations d'apprentissage qui se présentent à eux pour développer leurs habiletés. Et nous insistons sur l'excellence académique en classe."

Les dirigeants se sont en effet donné comme objectifs d'améliorer de 40 à 60 p. 100 la fréquentation scolaire des étudiants par rapport à l'année précédente, de rehausser sensiblement leur rendement dans les domaines de la lecture et des mathématiques, et d'augmenter le nombre de leurs crédits scolaires de 40 à 60 p. 100 sur ce qu'ils avaient obtenu avant. Ils se sont aussi donné deux ans pour fournir aux unilingues étrangers et aux bilingues une capacité de lecture en anglais équivalente au premier niveau du secondaire.

Les Américains sourient quand ils entendent parler d'une "Preparatory School" pour des "drop-outs" du Lower East Side; cette appellation a, en effet, toujours été réservée aux écoles pour enfants de milieux privilégiés — il est toujours un peu snob dans une conversation de dire qu'on a fréquenté une école de ce nom —. C'est en sachant cela que les fondateurs de l'école de Lower East Side ont volontairement choisi cette application: cette école veut réellement préparer les jeunes à se rendre au niveau collégial, et c'est exactement cela que les étudiants vont y chercher.



Les "drop-outs", ces laissés pour compte des grandes écoles inhumaines.

photo Antoine Désilets

en bref

Médicaments gratuits pour les vieillards

À compter du 1er janvier 1975, environ 150.000 personnes âgées de 65 ans et plus, résidant au Québec et recevant un supplément de revenu mensuel garanti ajouté à leur pension de vieillesse, auront droit aux médicaments gratuits.

Le ministère des Affaires sociales a déjà fait parvenir à chacun de ces nouveaux bénéficiaires sa carte d'identité. Cette carte, qui doit être signée et conservée par le détenteur, est émise pour une période de huit mois. Si le bénéficiaire demeure admissible, la carte sera renouvelée le 1er septembre de chaque année pour une période d'un an.

Pour l'obtention gratuite des médicaments, il est nécessaire de présenter au pharmacien la carte d'admissibilité et la carte d'assurance-maladie. Il faut aussi s'assurer que les médicaments prescrits apparaissent à la liste officielle des médicaments assurés.

Pas assez de professeurs

Le Syndicat de l'enseignement du Norbert dénonce le ministère de l'Éducation "qui se fout des petites écoles à l'élémentaire sur le territoire de la Haute et Basse Côte-Nord". À Port-Moëlle, à Magpie, à Baie-Johan-Beetz, à Tadoussac, à Franquelin, les professeurs disent se retrouver devant une "effroyable réalité quotidienne": un même professeur enseigne à plusieurs niveaux différents (jusqu'à sept).

Selon les professeurs, cela a pour résultats immédiats de priver les enfants de ces différentes localités d'un enseignement complet et adéquat puisqu'on doit sacrifier sur le nombre de minutes d'enseignement requis pour chaque groupe. "N'allez pas parler à ces gens de "renouveau pédagogique", quand on demande à ces jeunes de se "fermer la gueule" en acceptant d'être des étudiants de second ordre", dit le syndicat dans un communiqué envoyé récemment à la presse.

Le Syndicat de l'enseignement du Nord et dénonce le gir rapidement en établissant une politique qui permettrait à ces petites écoles de vivre au même rythme que les autres.



NE VOUS LAISSEZ PAS AVOIR!

Si votre chevelure s'éclaircit et que vous avez peur de devenir chauve, ne vous laissez pas avoir! Toutes les calvities ne sont pas héréditaires, car plusieurs conditions locales du cuir chevelu, l'angoisse et une carence en vitamines, peuvent entraîner la chute des cheveux.

Les cliniques THOMAS la plus grande organisation mondiale de traitement du cuir chevelu, se sont spécialisées avec succès dans le traitement du cuir chevelu depuis 54 ans. Il y a bien des chances que nous puissions vous aider. Il ne vous en coûte rien de vous informer.

Prenez donc un rendez-vous aujourd'hui et faites un geste positif vers l'acquisition d'une chevelure saine.

Thomas
Depuis 54 ans
Spécialiste capillaire

Sem 10 am à 7 pm Sam 9 am à 2 pm
1010 ouest, Ste-Catherine, suite 637
Edifice Carre Dominion.
Tel.: 866-3041
5125, rue Du Trianon, suite 410
Centre Commercial Place Versailles
Tel.: 353-5410

LE JOUR

collaborateurs

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

RÉDACTION

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtémance, Claude Grégoire
Éditorialistes: Yves Michaud, Laurent Laplante, Alain Pontaut, Gilles Courtémance, Jacques Parizeau
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beauregard-Champagne, Gisèle Tremblay

Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Jean-Marc Desjardins
Caricature: Berthio
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Tourisme: Bougainville

ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration: Jacques Parizeau
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier
Tirage: Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné
Publicité: Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque
Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

Les faits divers

Dévorée par ses chats

Une septuagénaire de la ville de Hull, décédée depuis environ une semaine, a été littéralement dévorée par ses 10 chiens et 4 chats alors que son corps gisait sur le plancher de la cuisine. Selon un policier les bêtes auraient dévoré pas moins de 30 livres de chair au visage et aux cuisses de leur maîtresse. Une autopsie devait tenter de déterminer aujourd'hui la cause exacte de la mort de Mlle Viola Desjardins qui était âgée de 76 ans.

Ce sont les voisins de la vieille dame qui, étonnés de ne pas l'avoir vue depuis

plus d'une semaine, ont fait part vendredi à la police de l'inquiétude qui les rongeaient. Pour pénétrer dans le domicile de Mlle Desjardins,

les policiers ont dû défoncer les portes et fenêtres qui toutes étaient verrouillées. Mlle Desjardins vivait entourée de ses chiens et

chats. Tous vivants, ces derniers ont semblé heureux de l'arrivée de la police car ils n'avaient pas respiré d'air depuis longtemps.

Encore un règlement de compte

La police de la Communauté urbaine de Montréal a révélé, hier, le nom du jeune homme qui a été trouvé mort, criblé de balles, dans une piste de motoneiges, samedi, à Rivière-des-Prairies.

Il s'agit de Réal Dugas, 20 ans, qui était déjà bien connu des policiers et

qui a été abattu de balles d'une carabine .22, trouvée près du cadavre.

Le mobile du crime serait déjà connu et des arrestations seraient imminentes.

Selon les enquêteurs, Dugas aurait été conduit de

force à cet endroit par un ou plusieurs hommes qui ont pu ainsi s'en débarrasser en toute quiétude. La plus proche maison d'habitation était éloignée d'environ 1,000 pieds. Le jeune homme a été atteint à la tête et vraisemblablement à l'abdomen. La mort remonterait à 16 heures samedi.

Les professeurs de géographie réclament que leur discipline aussi devienne obligatoire

(P.B.-C) — Les professeurs de géographie de langue anglaise se sont joints à leurs collègues francophones pour réclamer du ministre de l'Éducation qu'il rende obligatoires, au cours secondaire, et le cours d'Histoire nationale et le cours de Géographie nationale. Pour ce faire, ils suggèrent que l'un soit offert en secondaire 3 et l'autre en secondaire 4.

Ces enseignants craignent qu'on rende l'Histoire obligatoire au détriment du cours de Géographie, ce qui "serait un très mauvais service à rendre aux futurs citoyens du Québec. Ce serait les amputer d'une composante essentielle dans leur apprentissage des sciences humaines", disent-

ils.

Dans une lettre qu'elle faisait parvenir au début du mois de décembre au ministre François Cloutier, la Provincial Association of Geography Teachers souligne que dans la situation actuelle, l'étudiant peut choisir soit le cours d'Histoire nationale, soit le cours de Géographie.

"Une telle situation de concurrence s'est avérée très saine du point de vue des développements et des progrès réalisés dans ces deux cours, écrit-elle. En effet, les cinq dernières années ont vu surgir nombre d'innovations dans les techniques d'enseignement; ces innovations, directement liées à cette situation de concurrence entre les deux cours,

ont grandement contribué à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement qui est aujourd'hui dispensé".

Dans une proportion de 2 pour 1 cependant, les étudiants ont choisi le cours de géographie. Les professeurs sont flattés de ce choix qui, selon eux, indique que leur cours offre de l'intérêt et de la vitalité. Mais ils reconnaissent quand même "l'importance du fait que les étudiants doivent connaître aussi bien les aspects géographiques qu'historiques de la société dans laquelle ils vivent". Ils estiment que les étudiants n'en seront ainsi que plus aptes à devenir des citoyens pleinement responsables.

Deux prisonniers manquent à l'appel

COWANSVILLE (PC) — Deux des 91 prisonniers qui avaient obtenu trois jours de congé à l'occasion de Noël ne sont pas rentrés au pénitencier de Cowansville. C'est ce qu'a annoncé samedi un porte-parole de cet établissement dit de "sécurité médium".

Les prisonniers recherchés, Mario Lussier, âgé de 22 ans, et Georges Lebrun, 31, étaient censés revenir au bercail jeudi. Leur billet de sortie leur accordait la permission d'aller visiter des parents, à Montréal.

Lussier avait été condamné à environ cinq ans à l'ombre, et Lebrun à environ sept ans. Aucun d'eux n'est considéré dangereux par la police.



Les trois premiers tirages de la Loterie Olympique ont déjà rapporté plus de \$50 millions.

Retards et déficit n'y font rien

Les organisateurs des Jeux de '76 demeurent optimistes

par Al McNeil

de la Presse canadienne

Le comité chargé de l'organisation des Olympiques d'été en 1976 doit faire face à une situation similaire à celle d'un ingénieur qui tente de faire passer un train dans un long tunnel.

La route et la durée du voyage ont été établies par le Comité international des Olympiques. Et tous les obstacles qui peuvent surgir doivent être enlevés avant de pouvoir atteindre la lumière à la sortie du tunnel. La date-limite est le 17 juillet 1976. À ce moment précis, les meilleurs athlètes du monde pénétreront dans le stade de 70,000 places, pour la cérémonie officielle d'ouverture.

Certains obstacles dépassent le contrôle direct du comité d'organisation. La responsabilité de la construction du stade principal, des piscines et du vélodrome pour les compétitions cyclistes repose sur la cité de Montréal, tandis que le comité

s'occupe de la préparation des autres événements.

L'agitation ouvrière actuelle dans l'industrie du bâtiment, au Québec, porte à croire que le maire Drapeau cherchera à conclure un pacte avec les syndicats et les entrepreneurs, afin d'assurer l'achèvement des travaux sur les sites olympiques. Une entente de ce genre avait été conclue en 1967, afin de garantir l'ouverture d'Expo 67 au moment prévu.

Conflits syndicaux

L'été dernier, les championnats mondiaux de cyclisme durent être transférés à l'Université de Montréal, parce que les travaux du vélodrome olympique étaient en retard par suite de conflits syndicaux.

À la mi-décembre, on estimait que seulement de 20 à 40 pour cent de tout l'effectif ouvrier des Olympiques était au travail, à cause d'une grève des ferrailleurs. Mais les autorités municipales et Simon St-

Pierre, vice-président du comité d'organisation, demeurent optimistes. "Nous réalisons qu'il n'y a pas de temps à perdre, mais nous y arriverons", a dit M. St-Pierre.

Toutes les personnes concernées admettent que les dépenses ont déjà dépassé le budget initial de \$250 millions. Certains estiment que la somme entière sera absorbée par le stade à lui seul.

Il y aura à Montréal un certain nombre de championnats mondiaux et d'événements internationaux, en 1975, et M. St-Pierre dit que le comité d'organisation considère ces compétitions comme un test pour 1976.

"L'année 1975 sera une année où le comité sera extrêmement engagé, de dire M. St-Pierre. On verra des athlètes canadiens en compétition, au niveau international dans leur propre pays et, en plus d'être un test pour notre machine, ce sera une chance pour le public de se familiariser avec la compétition olympique".

M. St-Pierre a dit être enchanté de constater que le public avait accepté le programme d'auto-financement des Jeux, par le truchement de la vente de monnaie commémorative et de timbres, et particulièrement de la Loterie olympique.

Objectif dépassé

"Il semble maintenant que l'objectif de \$310 millions de revenus n'était pas exagéré, et qu'il pourrait être dépassé." En novembre la vente de monnaie a rapporté \$20 millions, "et il n'y a aucune raison de croire que nous n'atteindrons pas \$250 millions".

Il a prédit que la Loterie triplera les revenus prévus de \$32 millions, et il a fait observer que les billets de \$10 avaient déjà rapporté plus de \$50 millions, après seulement trois des huit tirages. Cinq pour cent de la somme recueillie sont distribués aux organisations canadiennes de sport amateur.



La lutte contre le système des prêts-bourses

Les Cégépiens n'ont pas transmis une très bonne image d'eux-mêmes

Un commentaire de
Paule Beaugrand-
Champagne

dians vivaient dans un état de pauvreté tel qu'ils devaient laisser leurs études.

Ceux de Montréal

Ce sont les enseignants ou les commentateurs-journalistes qui faisaient débiter la lutte des étudiants de la simple liste de griefs. Ceux-ci parlaient de sécurité de l'étudiant, de gratuité scolaire, d'accessibilité générale à l'enseignement, de démocratisation réelle de l'éducation, de mauvaise utilisation des budgets de l'éducation, etc. Les Cégépiens eux, continuaient à parler de cennes et piastres.

Leur aura fallu l'arrivée des étudiants universitaires pour que leurs discussions deviennent un peu plus globales, pour que le public puisse enfin apercevoir un peu les raisons profondes qui font que des étudiants sont en droit de se plaindre de ne pas avoir d'argent. Avant cela, le ministre de l'Éducation pouvait impunément déclarer en Chambre que les étudiants sont des "privilegiés": il n'y avait personne pour lui répondre sur ce terrain.

Certains pourraient croire que là réside la raison pour laquelle les Cégépiens de Montréal ne se sont joints à leurs confrères qu'en très petit nombre. Ce serait leur faire trop grand compliment: ils ne s'objectaient pas à la lutte menée ailleurs parce qu'elle manquait d'un objectif global, mais tout simplement par manque d'esprit de solidarité. Les étudiants de Montréal estimaient en effet, pour la grande majorité d'entre eux, que le problème des prêts et bourses ne les concernait pas; ils n'ont pas, eux, de problème d'argent sauf dans quelques rares cas.

On est loin du syndicalisme étudiant, de la solidarité collective, de la lutte des plus forts pour les plus faibles! Ce sont les étudiants de l'Est du Québec qui ont déclenché les débrayages, ce sont eux qui en ont supporté le poids réel jusqu'à la fin. Les

seuls étudiants à avoir parlé de "solidarité" ont été ceux des écoles secondaires du Bas St-Laurent et de la Gaspésie qui, eux, n'étaient pas touchés par le problème mais qui le seront peut-être dans un an ou deux.

Un mouvement

Les principaux leaders étudiants du niveau collégial ont vu, dans cette lutte, un moyen de commencer à mettre fin à l'indifférence généralisée des étudiants des Cégeps face à leurs problèmes et aux problèmes socio-politiques. On les comprend alors d'avoir accordé peu d'importance à l'information publique: l'essentiel était de démontrer, aux étudiants par un fait concret, qu'il y a avantage à se battre collectivement pour une cause.

Quand on regarde la façon dont cette lutte s'est déroulée, on peut dire qu'ils ont eu raison de vouloir atteindre ce but: cette indifférence se profondément ancrée et ils n'ont pas fini de la combattre. Mais la cause est valable. Il leur faudrait maintenant travailler à la clairesment expliquer, à tenter de mettre la population de leur côté (ce qui n'a jamais nui à personne) en s'exprimant mieux, sur le plan du langage comme de la démonstration de leurs avancées.

Il était peut-être facile pour le ministre Cloutier de se montrer paternaliste à leur égard au cours de ce conflit, mais les étudiants ne devraient plus — par leur propre attitude — lui permettre d'agir et de parler ainsi.

S'ils énonçaient clairement leurs objectifs d'ailleurs, ils seraient vite compris de ce sous-ministre Jacques Girard qui négocie avec eux: il était, au début des années 60, un des champions de la lutte des étudiants en faveur de la gratuité scolaire et de l'accessibilité générale à l'éducation, notamment sous sa plume agressive de directeur du "Quartier Latin".

Il vous faut désormais un visa pour entrer en Australie

Si vous allez en Australie, soit comme touriste ou comme résident, rappelez-vous que vous devez avant tout faire une demande de visa. Cette formalité concerne sans exception tout citoyen du Canada, d'Angleterre ou des autres pays membres du Commonwealth (exception faite, bien entendu, des citoyens australiens voyageant avec un passeport australien) et ce, à partir du 1er janvier 1975.

Les demandes et enquêtes relatives à l'obtention de ce visa devraient être faites au Bureau du gouvernement australien de votre région:

Haut Commissariat d'Australie
90, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5B4 (Tél: 236-0841)

Bureau commercial d'Australie
Suite 811
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal (Québec)
H3B 2H8 (Tél: 875-2000)

Bureau commercial d'Australie
C.P. 69
Commerce Court Postal Station
Toronto (Ontario)
M5L 1B9 (Tél: 367-0783)

Bureau commercial d'Australie
Suite 500
1055 ouest, rue Hastings
Vancouver, C.B.
V6E 2E9 (Tél: 684-1177)

québec

Le bilan législatif du gouvernement Bourassa en 1974 Une large place aux affaires municipales mais un maigre bilan à la Culture

Par Pierre Bellemare

QUÉBEC (PC) — Le ministère des Affaires municipales occupe une large partie dans le bilan législatif du gouvernement Bourassa en 1974.

La première loi du ministre Victor Goldbloom qui nous vient à l'esprit est celle qui regroupe 32 municipalités de l'Outaouais en huit nouvelles municipalités et qui fusionne toutes les municipalités du Haut-Saguenay, Jonquière, Kénogami et Arvida.

Le titulaire des Affaires municipales a parrainé une foule d'autres lois l'été dernier concernant Place du Centre, à Hull, la hausse de traitement des maires et échevins du Québec, l'octroi de subventions aux municipalités de 25.000 âmes et moins et une nouvelle loi accorde le droit aux locataires dans les

cités et villes québécoises.

M. Goldbloom a aussi fait adopter le bill 66 et retardait la date limite pour l'adoption du budget de la Communauté urbaine de Montréal, à qui le gouvernement a versé \$6,5 millions pour couvrir la moitié du déficit budgétaire.

En dehors du tableau législatif, il est important de rappeler l'enquête que le ministre Goldbloom a annoncé la semaine précédant Noël concernant la spéculation dans la région outaouaise.

Les parlementaires étaient alors à étudier le projet de regroupement dans l'Outaouais et le député péquiste Marcel Léger a lancé des accusations contre un ministre fédéral et des organisateurs politiques.

Culture

Il s'est fait peu de chose,

somme toute, au chapitre de la culture, si l'on excepte la loi 22 sur la langue. Soulignons toutefois les efforts du ministre Jean Bienvenue, qui a obtenu le feu vert d'Ottawa la semaine dernière pour sélectionner, recruter et informer à l'étranger les futurs immigrants québécois.

Le titulaire de l'Immigration consacra ces pouvoirs par des amendements à la loi de son ministère, lesquels étaient rendus à l'étape de la troisième lecture vendredi soir.

Pendant que le ministre Denis Hardy aux Affaires culturelles retarde toujours la fameuse loi-cadre sur le cinéma, Radio-Québec se prépare à diffuser sur ultra haute fréquence — UHF —.

Cet organisme autonome rattaché au ministère des Communications pourra ainsi élargir considérablement son auditoire, actuellement limité aux abonnés du câble.

Cependant, la loi 91 présentée par le ministre Goldbloom autorise les municipalités à interdire la démolition d'un immeuble à valeur historique, pour au plus une période de douze mois.

Si la requête d'une municipalité n'est pas agréée durant cette période par le ministère des Affaires culturelles, cette municipalité perd son droit de veto.

Justice

Le ministre Jérôme Choquette a abattu beaucoup de besogne à la Justice. Il a d'abord régularisé les méthodes d'écoute électronique, conformément à la loi fédérale en vigueur depuis juillet.

Il a formé à l'automne la Direction générale de la sécurité publique, dont le premier titulaire est M. Paul Benoit, ex-directeur de la Sûreté du Québec.

M. Choquette a rendu plus sévère la loi de la publicité sur les boissons alcoolisées. Il a mis en branle le processus d'intégration des cours municipales, notamment sur la rive sud de Montréal.

Son bill "omnibus", la loi 36, apporte plusieurs modifications à l'administration de la jus-

tice, dont l'abolition de la Cour du Banc de la Reine.

M. Choquette a également ouvert la discussion sur son projet de charte des droits de l'homme, laquelle se poursuivra intensément à la première séance de la commission parlementaire le 21 janvier.

Il parraine également un projet qui vise à protéger les enfants soumis à de mauvais traitements, projet qui était à l'étape de la deuxième lecture la semaine dernière.

L'autre projet qui paraissait à son nom au feuilleton de la Chambre propose d'indexer le salaire des juges nommés par le Québec suivant la moyenne d'augmentation des salaires canadiens. Leur traitement passera ainsi de \$33.000 à environ \$36.300, dès janvier 1975.

Économie

Les projets d'ordre économique se résument à peu près aux trois suivants: la loi créant la société Inter-Port de Québec, la loi portant de \$15 à \$100 millions le capital-actions de la Société québécoise d'Initiatives pétrolières et la loi autorisant le gouvernement à consacrer \$103 millions à SIDBEC.

Le ministre Guy Saint-Pierre a en plus présenté quelques lois qui favorisent le développement industriel, notamment en accordant des avantages fiscaux aux promoteurs industriels.

Par contre, le ministre Garneau a annoncé à la mi-décembre que les compagnies minières, pétrolières et forestières verseront globalement \$48 millions de plus au fisc québécois, par suite de divers réaménagements fiscaux, qui aideront par ailleurs les industries de bois de sciage à traverser une période particulièrement difficile.

Aux transports, le ministre Raymond Mailloux a entrepris de nationaliser les sociétés de traversiers du Québec.

Il a déjà émis la compagnie qui exploitait le réseau Matane-Godbout et il poursuivra son programme en 1975 avec les sociétés de l'Ile-aux-Coudres,



Denis Hardy
ministre des Affaires culturelles

Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine, Montmagny Ile-aux-Grues.

Cependant, M. Mailloux entend appliquer plusieurs nouvelles mesures de sécurité routière, à commencer par le nouveau système de démerite qui sera plus strict à compter de mars prochain.

Agriculture et forêt

Outre les \$23 millions versés aux éleveurs de bovins, suite à un dur affrontement, le ministre Normand Toupin a "arraché" \$50 millions en 1974 pour le crédit agricole, à l'heure où son collègue Kevin Drummond aux Terres et Forêts prépare un plan de crédit forestier.

M. Toupin a aussi lancé son projet visant à stabiliser le revenu agricole et l'autre qui interdira la spéculation des terres cultivables.

Il aura entre-temps à articuler son plan agro-alimentaire, auquel se rattache la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire, en fonction d'une dépendance moins marquée du Québec dans le secteur alimentaire.

M. Drummond verra de

son côté à réaliser sa réforme forestière, en vertu des pouvoirs qu'il s'est donnés dans la loi 27 amendement la loi des Terres et Forêts.

Réforme électorale

Quelques projets importants "dormiront" au feuilleton jusqu'à la prochaine session, notamment celui du ministre Phaneuf concernant la loi de la commission athlétique du Québec.

Le premier ministre Bourassa pourra toutefois profiter de l'inter-session pour faire débattre ses projets sur la réforme électorale. Un premier accord de \$400.000 aux partis reconnus pour se financer entre les élections.

Le second, non présenté encore en Chambre, tend à éliminer les caisses électorales "occultes", en limitant les contributions et en forçant les partis à divulguer ces contributions.

Il y a enfin celui du ministre Cournoyer qui "modernise" le code du travail au chapitre notamment de l'arbitrage et de l'accréditation des syndicats.



Victor Goldbloom,
ministre des Affaires municipales

"La loi, c'est la loi" Bellemare voterait la destitution de J.-Y. Morin

par Pierre Bertrand

Le chef intérimaire de l'Union Nationale, Maurice Bellemare, a comparé hier l'illégalité commise par le chef de l'Opposition, Jacques-Yvan Morin, à celle dont a été reconnu coupable l'ex-député Boutin. Interrogé au cours de l'émission télévisée Politique Atout, le député de Johnson a souligné qu'à son avis, le député de Sauvé avait enfreint la loi de la Législature en encaissant le chèque de \$1.796, destiné aux simples députés membres de la délégation parlementaire à la Conférence de Bruxelles.

"C'est sans doute une toute petite technicité juridique, de préciser le "vieux chef", mais c'est un cas tout à fait similaire qui a obligé le député Boutin à se démettre".

Appelé à juger si le cas Morin impliquait plutôt le président de l'Assemblée nationale, Jean-Noël Lavoie, M. Bellemare a répondu par une savoureuse comparaison: "Si j'étais chef de police, a-t-il dit, et que je donnais un revolver à mon voisin et que le lendemain ce dernier venait me demander un revolver, je ne serais

tout de même pas moi qui serais coupable du crime effectué".

Outre ce commentaire, le chef intérimaire de l'UN a indiqué que l'étude du cas Morin passerait par des "voies démocratiques" devant une commission parlementaire et que les seules questions à résoudre seraient de déterminer si le chef de l'Opposition a vraiment encaissé le chèque et si la loi le lui permettait. Selon M. Bellemare, "un éminent juriste de droit constitutionnel comme M. Morin ne pourrait prétendre ignorer la loi".

La balance du pouvoir

La stratégie électorale de l'Union nationale se résume, selon son chef, à trois éventualités: "Ou bien nous prenons le pouvoir par défaut, ou bien nous devenons l'Opposition officielle par une lutte serrée au PQ en province, ou bien on aura un nombre suffisant de députés pour détenir la balance du pouvoir".

Pontifiant sur la clientèle actuelle des divers partis politiques au Québec, M. Bellemare a évalué que celle de son parti "reverdit parce

qu'elle a un nouveau soleil". Par ailleurs, il estime que celle du PQ (qu'il prononce à l'anglaise comme le "Q" de Bar-B-Q) a atteint son sommet en regard au comportement des jeunes qui cesseraient d'appuyer le Parti québécois dès le moment où "l'embourgeoisement" apparaîtrait. M. Bellemare a de plus qualifié la résolution sur le référendum adoptée par le dernier congrès du PQ de "guet-apens électoral".

Déphasé

Le député de Johnson a admis qu'il se sentait un peu déphasé à l'Assemblée nationale dont les nouveaux règlements ne lui sont pas tellement familiers. "Avant, un député pouvait prendre le temps qu'il voulait pour parler, rappelle-t-il, mais aujourd'hui le temps des interventions est limité à dix minutes". M. Bellemare souligne qu'une telle durée ne lui laisse pas le temps de "prendre son élan". Il commente toutefois sa performance actuelle par son adage favori: "Ce n'est pas la pesanteur de la masse qui compte, c'est le swing dans le manche".

Encore faut-il avoir une masse.

Le député Kenneth Fraser s'accuse de 10 absences non motivées

QUÉBEC (PC) — Le député libéral de Huntingdon, M. Kenneth Fraser, se verra retirer en janvier une partie de son indemnité de député parce qu'il a été absent de l'Assemblée nationale 10 jours de plus que les 10 jours auxquels il a droit.

Le fait a été révélé vendredi devant la commission permanente de l'Assemblée nationale, par le ministre des Affaires culturelles Denis Hardy.

M. Hardy a révélé que, pour le moment, M. Fraser avait 20 jours d'absence non motivée mais qu'on attendait en janvier afin de savoir le montant exact de ses absences non motivées en 1974.

M. Fraser est l'un des députés libéraux qui ont voté en troisième lecture contre l'adoption du bill 22, sur la langue officielle.

Il est parti en voyage avant même la fin de la session.

Jamais dans 30 ans

La loi actuelle prévoit qu'à la fin de chaque année, une somme de \$60 par jour est soustraite de l'indemnité d'un député pour les jours d'absence non motivée dépassant 10 jours, à moins que tous les partis ne soient d'accord pour que ce règlement ne soit pas appliqué.

M. Maurice Bellemare (UN, Johnson) a affirmé de son côté qu'en 30 ans à la Chambre, il n'avait jamais eu connaissance que le règlement ait été appliqué.

Le système actuel prévoit que, chaque mois, chaque député doit signer une formule et déclarer le

nombre de jours qu'il s'est absenté pour des "activités officielles".

M. Fabien Roy (PC, Beauce-Sud) a souligné que le terme "activité officielle" était tellement général qu'il devenait une "absolution automatique pour tout ce que peuvent faire les députés et les justifier de leur absentéisme".

M. Roy a demandé si le fait pour un député d'assister dans une paroisse à un bingo organisé par les dames patronesses constituait une "activité officielle" pour un député.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce Guy Saint-Pierre a promis

que le conseil exécutif explorera dès le début de 1975 les façons à prendre pour pénaliser les députés absents sans raison, "autrement que par un serment qui est fait par un individu, une fois par mois".

Il a avoué que le parti ministériel était inquiet du problème causé par l'absentéisme et qu'il était prêt à prendre les mesures qui s'imposent pour le régler.

M. Robert Burns (PQ, Maisonneuve) a demandé à M. Hardy s'il était vrai qu'un député, absent de la Chambre durant plus de 10 jours, et à qui on n'a pas déduit le montant de \$60 par jour d'absence devenait in-

habile à siéger.

Se défendant d'abord de donner une opinion juridique alors qu'il se trouvait devant la commission pour légiférer, M. Hardy a néanmoins fini par admettre que, selon lui, si le député s'était absenté sans raison, il était inhabile à siéger.

À M. Bellemare qui s'informait s'il devait conclure qu'il n'aurait pas cette année de motion de fin de session exemptant les députés de l'amende pour les absences, M. Hardy a refusé de répondre.

"Vous demanderez cela au leader. Quant à moi,

je suis contre les motions de fin de session".

Pour contrôler l'absentéisme en Chambre, a suggéré M. Bellemare, il devrait y avoir deux appels par jour. Le secrétaire de la Chambre aurait l'autorisation d'envoyer immédiatement un compte de \$100 par jour au député qui n'aurait pas au moins une présence sur deux appels.

Ce serait alors au député à faire la preuve que son absence était motivée. M. Saint-Pierre a promis que le conseil exécutif tiendrait compte de cette suggestion dans la recherche d'une solution au problème de l'absentéisme en Chambre.

en bref

Les indemnités aux pêcheurs

QUÉBEC (PC) — Du montant global de \$20 millions que le fédéral met à la disposition des pêcheurs qui ont subi des pertes, le Québec touchera une part proportionnelle aux pertes encourues par rapport à l'ensemble des provinces de l'Atlantique.

Telle est l'assurance donnée, samedi, par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, à la suite d'une question du chef parlementaire du Parti québécois, M. Jacques-Yvan Morin.

Le ministre a expliqué qu'actuellement, on était en train de faire le bilan des pertes encourues. Une fois ce bilan terminé, on procéderait au dédommagement des pêcheurs.

M. Saint-Pierre a rappelé que les pertes étaient dues à de nombreux facteurs, dont la diminution des captures, l'augmentation des carburants pour chalutiers, le coût des agrès de pêche, et la chute des prix du poisson sur les marchés.

L'impôt foncier a été très rentable

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Finances, Raymond Garneau, a refusé hier de dire si le gouvernement envisageait de réduire l'impôt foncier scolaire à la suite de l'important surplus de taxes perçu à ce chapitre.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, avait affirmé à la Chambre que les recettes de l'impôt foncier scolaire vont s'élever cette année à environ \$503 millions, soit \$50 millions, ou 10% de plus que prévu par le gouvernement.

M. Garneau, de son côté, a affirmé que les recettes seraient de l'ordre de \$450 millions et que s'il y avait lieu d'apporter des modifications à cette taxe, le gouvernement l'annoncerait lors du discours du budget, en mars ou en avril prochain.

Le voleur n'aura pas de chance

TORONTO (PC) — Des porte-parole de la Loterie olympique ont déclaré, vendredi, que l'auteur du vol d'une centaine de billets de loterie, dans une agence de voyage de Toronto, ne courait aucune chance de gagner le million, puisque l'argent n'était jamais versé avant que les numéros des billets ga-

gnants soient comparés avec ceux de la liste des billets volés.

Les porte-parole ont ajouté que c'étaient plutôt les marchands qui risquaient de perdre quelque chose, s'ils ne s'empressaient de faire rapport des billets volés aux représentants de la Loterie olympique.

canada

Après des hausses de salaires de 21.5%

La grève des fonctionnaires ontariens est évitée

TORONTO (PC) — La grève des 19,585 employés du gouvernement de l'Ontario a été évitée, hier. Les fonctionnaires ont accepté, par un vote pris dimanche matin, un accord de principe résultant des sessions de négociation menées la nuit durant.

Les employés, au nombre desquels se trouvent les préposés à l'entretien des autoroutes, les ouvriers qualifiés, les gardiens de prisons et le personnel des maisons pour déficients mentaux et des hôpitaux psychiatriques, avaient promis des augmentations substantielles de salaire.

Ils recevront des hausses de salaire de l'ordre de 21.5 pour cent. Le traitement des gardiens de prison, qui sont au nombre de 2,150 environ, sera élevé de 23.5 pour cent.

Le salaire moyen des 19,585 employés est de \$170 par semaine. Quarante-et-un pour cent des fonctionnaires ont voté en faveur du nouveau contrat d'un an, couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 1975.

C'est la première fois que l'Association de la fonction publique de l'Ontario AFPO négocie un contrat d'un an pour ses fonctionnaires. Depuis 1963, alors que les fonctionnaires de la province ont commencé à mener des négociations collectives, tous les accords négociés l'ont été pour une durée de deux ans.

Le comité de

l'AFPO avait recommandé l'acceptation du nouveau contrat à ses membres.

Grande victoire

Le directeur général de l'AFPO, M. Jake Norman, s'est dit d'avis que le pacte était une "grande victoire" parce qu'il représentait les augmentations de salaires les plus généreuses que les fonctionnaires ontariens aient jamais obtenus dans l'histoire de la province.

Le représentant du gouvernement, M. Eric Winkler, a qualifié l'accord de "satisfaisant et raisonnable".

D'après lui, le contrat n'est pas inflationniste et le gouvernement ne sera pas obligé de hausser les taxes l'année prochaine pour payer ces augmenta-

tions de salaires. Au cours de l'année 1975, le gouvernement devra déboursier \$36.6 millions de plus que l'année dernière.

Dans un communiqué émis ce matin, M. Winkler a signalé que "le nouveau contrat qui vient d'être ratifié par les membres de l'AFPO est raisonnable parce qu'il donne à ses 19,000 fonctionnaires des salaires comparables à ceux payés pour des emplois similaires autre part dans la province".

"Il est normal parce qu'il suit la politique du gouvernement dans ce domaine, à savoir les responsabilités que l'Ontario a envers ses contribuables et l'économie de la province en général."

M. Winkler a également fait savoir qu'il

n'avait pas consulté le cabinet ou le premier ministre avant de signer l'accord de principe.

Il a déclaré n'avoir parlé avec le premier ministre William Davis, qu'une fois les négociations terminées. Le premier ministre, rejoint à sa maison de campagne de Fort-Louis, s'est dit très heureux de l'issue des négociations et a félicité l'AFPO pour son attitude dans cette période d'inflation critique.

Un des négociateurs du syndicat, M. Chris Trower, a commenté: "Je pense que nous avons eu ce qu'on pouvait avoir".

Les fonctionnaires ne recevront leurs augmentations que dans six semaines environ, mais elles seront rétroactives au 1er janvier, a-t-il ajouté.

Aide fédérale à l'industrie aéronautique à Winnipeg

WINNIPEG (PC) — M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnement et Services, a révélé, vendredi, qu'un contrat de \$1 million avait été accordé à la société Transair, pour effectuer divers travaux sur cinq avions Boeing 707 du ministère de la Défense.

Le ministre a précisé que ce geste avait été fait, non dans le but de favoriser une compagnie plus qu'une autre, mais afin de permettre le développement de l'industrie aéronautique à Winnipeg.

Transair, a souligné M. Goyer, avait présenté une soumission de \$500,000 moins élevée que la société CAE Aircraft.

Ce contrat, selon le ministre, est la première partie de réalisation d'une promesse d'élection, visant à créer 800 emplois de plus à Winnipeg.

Un porte-parole de CAE Aircraft a fait remarquer, d'un autre côté, que la perte du contrat gouvernemental pouvait signifier la fin des activités de la compagnie à Winnipeg et

le licenciement de 300 employés.

D'après lui, Transair ne possède pas le personnel qualifié pour effectuer des travaux sur les avions 707 et cette compagnie n'aurait pas dû décrocher le contrat.

À la fin de sa conférence de presse, M. Goyer a cependant annoncé qu'un autre contrat allait être accordé incessamment, dans un autre domaine, et qu'il croyait que CAE avait "de bonnes chances de l'obtenir".



L'élection de Trudeau est considérée comme l'événement le plus important en 1974

Selon les rédacteurs en chef de journaux appartenant à la Presse canadienne, le triomphe du gouvernement libéral de M. Trudeau lors des élections générales du huit juillet dernier fut la plus importante nouvelle au Canada en 1974.

La sordide affaire du Watergate, du cambriolage du quartier général du Parti démocrate jusqu'au pardon accordé à l'ex-président Nixon, est considéré par ailleurs comme la nouvelle la plus importante dans le monde.

À cause de sa victoire, M. Trudeau est considéré comme l'homme de l'année au Canada en 1974 et, dans sa disgrâce, Richard Nixon est devenu l'homme de l'année sur la scène internationale.

Exception faite du domaine politique, Margaret Trudeau, épouse du premier ministre canadien, est considérée par les journalistes comme la personne ayant fait le plus parler d'elle au pays.

Le scandale pan-canadien portant sur la destruction de millions d'œufs mal entreposés et le différend fédéral-provincial sur la taxation des richesses naturelles viennent respectivement en deuxième et troisième place comme événements marquants de

l'année. Le coût de la vie, qui a augmenté de 12 pour cent en 1974, vient en quatrième place.

En cinquième place, on retrouve le saccage du chantier LG2 qui a provoqué la cessation des travaux à la Baie James, au Québec, en mars dernier. L'incendie et le sabotage avaient fait pour \$2 millions de dollars et quelque 900 ouvriers ont dû être évacués.

Niveau international

Au niveau international, la nouvelle qui vient en seconde place derrière le Watergate n'a pas encore trouvé son dénouement. L'héritière Patricia Hearst fut capturée et enlevée par des membres de l'Armée de Libération symbiotique en février. En avril, elle annonçait qu'elle se joignait à ce mouvement. Elle aurait participé à un vol de banque et la presque totalité de ses complices ont été tués dans une fusillade et on ne l'a jamais revue depuis. On

conservait peu d'espoir de la revoir vivante.

La crise énergétique mondiale vient en troisième place et l'inflation en quatrième.

Le secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger vient en deuxième place comme la personne ayant suscité le plus d'intérêt au niveau international.

Au Canada, la deuxième place, derrière Mme Trudeau, pour l'intérêt suscité dans les journaux, revient au Dr Henry Morgentaler, qui a avoué avoir pratiqué de 5,000 à 6,000 avortements durant les quatre dernières années et qui a dû se soumettre à diverses procédures judiciaires durant l'année.

Parmi les autres Canadiens ayant bien figuré dans la nouvelle, on remarque Mordecai Richler de Montréal dont le livre "The apprenticeship of Duddy Kravitz" fut un best-seller; Ferguson Jenkins de Champlain qui a réussi des merveilles avec les Rangers du Texas; le Dr Morton Shulman, député néo-démocrate de l'Ontario qui a lancé plusieurs croisades publiques; Cindy Nicholas, qui a traversé le lac Ontario dans un temps record à

l'âge de 16 ans; le conseiller légal des sportifs Allan Eagleson et Gordie Howe, légende du hockey.

Parmi les nouvelles intéressantes, on remarque l'assassinat de deux policiers de la GRC à Moncton, l'écrasement d'un avion de la Panarctic Oils dans les eaux de l'Arctique et qui a fait 32 morts, la décision de M. Robert Stanfield de ne plus se représenter à la chefferie du Parti conservateur, le procès pour meurtre de Peter Deter, les accusations de violence et de pots-de-vin au sein du Syndicat international des gens de mer et la crise coronarienne subie par le gouverneur général Jules Léger.

Parmi les Canadiens qui ont été lices pour être choisis la personne ayant fait la nouvelle durant 1974, on cite le joueur de hockey Bobby Hull, la présidente Beryl Plumptre de l'Office de la consommation, le maire Jean Drapeau de Montréal et le ministre John Turner des Finances.

Au niveau international, Yasser Arafat, leader de l'Organisation de la Palestine et l'archevêque Makarios de Chypre ont aussi retenu l'attention.

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal	6 CJPB (TVA), Chicoutimi	9C Câble TV, Montréal	12 CFCF (CTV), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec	7 CHLT (TVA) Sherbrooke	9NC National Cablevision, Montréal	(12) CKRS, Jonquière
4 CBOT (CBC), Ottawa	8 CJSJ (CTV), Cornwall	10 CFTM (TVA), Montréal	(13) CKMT, Trois-Rivières
5 CKMI, Québec	9 CBOFT (R-C) Hull	11 CBVT (R-C), Québec	(13) CJOH (CTV), Ottawa
6 CBMT (CBC), Montréal	(9) CKSH (R-C), Sherbrooke	(11) TCO (câble), Québec	(30) CFVO, Hull

9.00
4 Au bout du fil
(6) Les bouts d'chou (Enfant)
8 12 (13) Karen's Yoga

9.15
2 (9) 11 (12) 13 La clarinette (Enfant)
7 Filmation: "L'attaque du fourgon postal", All. 1963. Drame policier.
10 36-24-36 (Culture physique)
(30) Cini-matin: "Echec au hold-up" (Appointment with Danger) E-U. 1951. Drame policier.

9.30
4 5 6 Mon ami (Enfant)
(6) Cini-matin: "Pique année zéro" (Panic Year Zero) E-U. 1962. Drame d'anticipation.
8 (13) Pay cards (Jeu)
10 Pour vous mesdames
12 Edith Sere (Conseils)

9.45
2 (9) 11 (12) 13 En mouvement
(4) 5 6 The friendly giant (Enfant)

10.00
2 (9) 11 (12) 13 Les chiboukiss (Enfant)
(4) 5 6 Camera twelve
(8) 13 It's your move (Jeu)
12 The Dick Van Dyke show (Variétés)

10.15
2 (9) 11 (12) 13 Du soleil à 5 cents (Enfant)

10.30
2 (9) 11 (12) 13 Personnalité féminine.
4 Pour vous mesdames
(4) 5 6 M. Dressup (Enfant)
(8) 13 Quest (Religion)
12 McGowan & Co.
13 Rue principale

10.40
(8) 13 The dick Van Dyke show (Comédie)

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Les recettes de Juliette
(4) 5 6 Sesame street
(6) Jinny (Comédie)
7 10 (30) Personnalités (Jeu)
9 A communiquer
12 Définition (Jeu)

11.10
(8) 13 The A.M. Show

11.30
2 11 Minos-5 (Aventure)
4 Leçons de beauté (Conseils)
(6) Dessins animés
7 La famille Stone
9 Les recettes de Juliette
12 The art of cooking
(12) Le prince Saphir
(30) Le saint (Suspense)

11.45
4 La météo
(6) A votre service

11.50
4 Les informations

11.55
(8) 13 News

12.00
2 9 11 Cher oncle Bill (Comédie)
4 De tout de tous
(4) 5 6 Elwood Glover's luncheon date (Interview)
7 Informa 7
(8) 13 Flintstones & Friends (Dessins animés)
10 Les p'tits bonshommes
12 The Flintstones

12.15
(6) Nouvelles du midi
7 Dessins animés

12.30
2 (9) 11 (12) 13 Les coqueluches (Variétés)
(6) Rond-point
7 10 (30) Les tannants (Variétés)

12 Matinée with George Balcan: "When worlds collide", E-U. 1951. Drame d'anticipation.

1.00
4 La fête (Variétés)
(4) Marketplace (information)
5 Robin Hood (Aventure)
6 The bold ones (Drame)
(8) 13 Définition (Jeu)

1.30
2 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal
(4) Coronation street
5 Peter Gunn (Policier)
(6) 30 Pour vous mesdames
7 Perdue dans l'espace (Science-fiction)
(8) 13 The bold ones (Drame)
10 Au jour le jour (Affaires publiques)

1.35
2 (9) 11 (12) 13 Femme d'aujourd'hui.
Aline Dardennes. — France Nadeau et Minou Petrowski donnent un cocktail de fin d'année à l'intention des personnalités les plus marquantes de l'année.

2.00
4 Cinéma: "L'armada sauvage" (Huk) E-U. 1956. Drame d'aventures.
(4) Any woman can
5 The Bob Switzer show
6 Love American style (Comédie)

2.30
2 (9) 11 (12) 13 Cinéma
(4) 5 6 The edge of night (Téléroman)
7 Cini-lundi: "La servante". Fr. 1969. Drame psychologique.
(8) 13 (13) Somerset (Téléroman)
10 Cini-lundi: "Le père de la mariée" (Father of the Bride) E-U. 1950. Comédie.
13 Conseil express

3.00
(4) 5 6 Juliette & friends
12 (13) Another world (Téléroman)
(6) Personnalités (Jeu)
13 Personnalités féminine
(30) Dessins animés

3.30
4 Patofville (Enfant)
(4) 6 7 10 (30) Les Berger (Téléroman)
(5) 6 Adrienne au large (Affaires publiques)
(6) Adèle (Comédie)
(8) 12 (13) What's the good word? (Jeu)
13 Cher oncle Bill (Comédie)
(30) Le cirque (Enfant)

4.00
2 (9) 11 (12) 13 Bobino (Enfant)
4 Au sous-sol d'André (Enfant)
(4) 5 6 Family court (Drame)
(6) 7 10 (30) Patofville (Enfant)
(8) 12 (13) He knows she knows (Jeu)
9NC Sesame street

4.30
2 (9) 11 (12) 13 Les Egregores (Enfant)
(4) 5 6 Dr. Zerk and the Zunkins (Enfant)
(6) Les banana splits
7 Cineapero: "Le chevalier des sables" (The Sandpiper) (Tre partie) E-U. 1965. Drame psychologique.
(8) 13 The Lucy show (Comédie)
10 Jinny (Comédie)
12 Pay Cards (Jeu)
(30) Cini 4h30: "Les aventures de Tom Pouce" (Tom Thumb) E-U. 1958. Conte.

5.00
2 9 11 (12) Daktari (Aventure)
4 10 Perdue dans l'espace (Science-fiction)
(4) 5 6 The electric company (Education)
(6) Les tannants (Variétés)
(8) 13 Mannix (Policier)
(9) 13 Cinéma de 5 heures: "Les aventuriers" (The Ice Palace) E-U. 1950. Drame.
9NC Podiary variety
(12) Truth or consequences (Jeu)

5.30
(4) 5 6 The partridge family (Comédie)
9NC Children's story page
9NC Here and now
12 It's your move (Jeu)

5.45
(4) 5 6 The partridge family (Comédie)
9NC Children's story page
9NC Here and now
12 It's your move (Jeu)

5.50
(4) 5 6 The partridge family (Comédie)
9NC Children's story page
9NC Here and now
12 It's your move (Jeu)

5.55
(4) 5 6 The partridge family (Comédie)
9NC Children's story page
9NC Here and now
12 It's your move (Jeu)

6.00
(4) 5 6 The partridge family (Comédie)
9NC Children's story page
9NC Here and now
12 It's your move (Jeu)

6.05
(4) 5 6 The partridge family (Comédie)
9NC Children's story page
9NC Here and now
12 It's your move (Jeu)

CE SOIR:

Jeannette Bertrand et Jean Lajeunesse reçoivent à 18h: Jacques Turcot, André Germain, Plume Latraverse, Claude Couthou et Denis Héroux. Lire reçoit à 23h: La famille Soucy, Amédée Fortin, Yvon Deschamps et Georgiana Audet.

11.00
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

11.15
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

11.30
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

11.45
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

12.00
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

12.15
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

12.30
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

12.45
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

1.00
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

1.15
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

1.30
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

1.45
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

2.00
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

2.15
2 (9) 11 (12) 13 Appetez-moi Lise
4 Cini-4: "Le parfum de la dame en noir". Fr. 1949. Drame policier.
(4) 5 6 12 (13) News
(6) En fin de soirée: "La bataille dans la vallée du diable" (Duel al Diablo) E-U. 1965. Western.
7 Sans pantouffles: "Le grand caruso" (The Great Caruso) E-U. 1950. Drame biographique.
9NC Hispano américaine au Québec
10 La couleur du temps
(30) Les protecteurs (Policier)

1975: année internationale de la femme Ottawa subventionnera les projets d'amélioration du statut de la femme

À l'occasion de l'Année internationale de la femme, le gouvernement fédéral, par le biais de certains ministères, accordera des subventions à des organismes ou des groupes qui présenteront des projets se rapportant à la situation de la femme. Les projets qui pourront avoir un effet à long terme sur le statut de la femme, c'est-à-dire une portée qui dépassera la seule année 1975, ont plus de chance d'être retenus aux fins de subventions.

Les projets doivent viser à promouvoir l'égalité de la femme dans la société canadienne et à démontrer les possibilités réelles d'améliorer la situation de la femme. Ils doivent s'inscrire dans une volonté de changement, rechercher une solution à un problème particulier ou fournir des instruments (matériel d'in-

formation et d'éducation).

L'élaboration des projets doit autant que possible faire appel à la participation des personnes auxquelles ils s'adressent. Par exemple, si un projet touche de quelque manière que ce soit les mères de famille au travail, il faut que celles-ci prennent part à son élaboration et à son organisation.

Deux sortes de subventions seront versées au cours de l'année: des subventions créées spécialement pour cette occasion et des subventions octroyées par des ministères dans le cadre de programmes en cours. Le ministre chargé de la situation de la femme, M. Marc Lalonde, octroiera cette année des subventions spéciales à des organismes canadiens féminins qui travailleront en vue

de la sensibilisation de la population à la condition féminine.

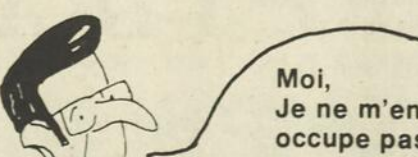
D'autres subventions spéciales ont été créées par la Direction de la citoyenneté du Secrétaire d'Etat: elles seront accordées aux projets qui répondent à une série de programmes institués par le Secrétaire et dont on peut se procurer la liste à un bureau régional du Secrétariat d'Etat: ces bureaux se trouvent à Noranda, Saint-Foy, Montréal, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration n'offre pas de subventions spéciales, mais dans le cadre de ses programmes de financement réguliers, il accordera une attention toute spéciale aux projets visant à améliorer la situation de la femme.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social accordera une aide financière à certains types de projets qui tentent d'apporter une solution à des problèmes qu'il juge prioritaires: protection de la santé, prévention et réhabilitation relativement à l'usage non médical des drogues (une attention particulière est portée aux groupes d'action communautaire), encouragement à la participation aux loisirs et au sport amateur, établissement de planification familiale, participation et intégration des personnes âgées à la vie communautaire, etc.

Pour obtenir plus de renseignements sur tous ces programmes de subventions, on peut s'adresser au Secrétaire de l'Année internationale de la femme, Bureau du Conseil privé, Ottawa, Ontario.

ÊTES-VOUS DE CHEZ-NOUS?



DIFFUSONS... LE JOUR

Les personnes suivantes ont décidé de s'en occuper en organisant la vente par camelots:

SHAWINIGAN — Léonce Gagné — 536-4537
NICOLET — Jean-Paul Touchette — 2

le monde

La famille Somoza: quarante ans de dictature sur le Nicaragua

(AFP) — La famille Somoza, dont trois des membres ont été pris en otage, avec un certain nombre d'autres personnes, samedi matin à Managua par l'armée sandiniste, dirige le Nicaragua depuis plus de quarante ans et défendrait près du tiers de la richesse du pays.

Le fondateur de la dynastie, Anastasio "Tacho" Somoza, était un riche propriétaire terrien quand éclata en 1926 la révolution fomentée par le Parti libéral. Il y prit une part active tout en continuant à gérer ses affaires personnelles et en 1932 il devenait commandant de la Garde nationale, entraînée et équipée par les États-Unis.

Il organisa ensuite un coup d'État et après l'assassinat, en 1933, du général Augusto Cesar Sandino organisateur de la lutte contre l'occupation américaine, il fut élu en 1936 président du Nicaragua. Il le resta jusqu'en 1946, et se fit réélire en 1951, après avoir effectué un nouveau passage à la tête de la Garde nationale.

Le 21 septembre 1956, il était tué au cours d'un attentat. Luis Somoza, son fils aîné, lui succéda le 1er mai 1957, tandis que le cadet, Anastasio, au-

jourd'hui président, prenait la tête de la Garde nationale.

En 1963 des mesures constitutionnelles adoptées à l'instigation du président interdisent à ce dernier de briguer un nouveau mandat. C'est le Dr Henry Schick, un ami fidèle du clan, qui lui succéda.

Anastasio Somoza fut à son tour élu président de la république en février 1967. Il quitta le pouvoir cinq ans plus tard, selon les règles constitutionnelles, et fut remplacé par une junte provisoire qui devait tenter de mettre fin institutionnellement au conflit entre les libéraux et les conservateurs qui depuis un siècle et quart constitue l'histoire politique du Nicaragua.

En 1972 Anastasio Somoza fut nommé à la tête du comité national d'urgence chargé de répartir les secours après le tremblement de terre qui avait ravagé Managua. Il brigua ensuite un deuxième mandat que les électeurs lui accordèrent le 1er septembre, au cours d'élections marquées par soixante pour cent d'abstention.

Nicaragua: le commando prêt à se rendre à Cuba avec 12 otages dont le ministre des Affaires étrangères

MANAGUA (AP) — Les autorités nicaraguayennes ont décidé d'autoriser hier huit membres du commando "sandiniste" à partir pour Cuba accompagnés de 12 otages, parmi lesquels le ministre des Affaires étrangères et deux des principaux diplomates du pays, ainsi que de 18 détenus politiques qui seront remis en liberté.



Un porte-parole officiel, M. Efraim Huezio, a indiqué que des que les guérilleros et les prisonniers libérés auraient débarqué à La Havane, l'appareil ramènerait les otages à Managua.

Les terroristes avaient libéré cinq nouveaux otages hier, tandis que les autorités avaient retiré les gardes nationaux qui entouraient la maison.

De son côté, le gouvernement tentait de rassembler cinq millions de

dollars en petites coupures exigées par les guérilleros.

Les terroristes ont libéré toutes les femmes otages. Parmi les otages restants figurait un Américain, porte-parole de l'ambassade des États-Unis, M. David Carpenter, gendre du propriétaire de la maison.

Vendredi soir, le groupe de guérilleros du "Front sandiniste" avait fait irruption dans la luxueuse résidence d'un

homme d'affaires où se déroulait une réception, et ont retenu prisonniers la plupart des invités, parmi lesquels des diplomates et d'importantes personnalités locales.

Les assaillants, munis d'armes automatiques, ont ouvert le feu en pénétrant dans la résidence, située dans un faubourg de la capitale. Selon les autorités, deux policiers ont été tués et plusieurs personnes blessées. Selon de bonnes sources, le propriétaire de la maison, M. Jose Maria Castillo Quant, qui donnait la réception en l'honneur de l'ambassadeur américain, aurait été également tué. L'ambassadeur américain, M. Turner Shelton, avait quitté la réception, peu avant l'arrivée du commando.

Le gouvernement a publié la liste des 19 otages, parmi lesquels se trouvaient M. Alejandro Montiel Arguello, ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, trois ambassadeurs et sept femmes.

Le directeur général d'Esso Standard Oil dans le pays, M. Danilo Lacayo Rapacioli, lui aussi détenu par les guérilleros sandinistes, aurait été légèrement

blessé à la jambe.

À la suite de l'intervention de l'archevêque de Managua, Mgr Miguel Ovando y Bravo, le commando a libéré 13 otages: l'épouse et les trois filles du maître de maison, quatre musiciens, quatre serveurs et l'épouse d'un industriel.

Domination des Somoza

Le mouvement "sandiniste" le groupe auquel appartiennent les guérilleros auteurs de la prise d'otage de Managua, tire son nom de Augusto Cesar Sandino, tué en 1934, alors qu'il dirigeait la résistance contre les "marines" américains qui avaient occupé le pays pour soutenir le régime.

Le général Sandino était devenu un des premiers "guérilleros" d'Amérique latine en organisant une résistance armée à partir de 1927. Il devait être tué sur les ordres du général Anastasio Somoza, l'homme que les Américains avaient placé à la tête de la Garde nationale et qui deux ans plus tard devait renverser le président Juan Batista Sacasa, pour instal-

ler la domination de sa famille sur le pays. Cette domination se poursuit actuellement à travers son fils: le général Anastasio Somoza de Bayle.

Le général Sandino avait joué un rôle du côté des libéraux pendant la guerre civile qui opposa les conservateurs aux libéraux. L'intervention humiliante des États-Unis pour rétablir l'ordre devait provoquer la révolte.

Sa lutte en fit le héros du nationalisme et de l'anti-américanisme. Sa longue résistance et la tactique militaire utilisée ont parfois été comparées aux méthodes des communistes chinois pendant la "Longue marche".

Aujourd'hui les "sandinistes" sont des militants d'extrême gauche opposés au régime Somoza et cherchant à libérer le pays de l'influence américaine. Ils seraient dirigés par un homme dont on ne connaît que le pseudonyme de "Faustino".

Ils s'étaient surtout manifestés au cours des dernières années par diverses attaques de banques. On leur a aussi attribué l'enlèvement d'un homme d'affaires en 1968.

Même pour \$5, il est encore difficile d'obtenir un verre d'eau à Managua

MEXICO (Prensa latina) — Deux ans après le tremblement de terre qui a détruit près de 75.000 logements à Managua, capitale du Nicaragua, seuls quelques édifices de gros propriétaires ont été construits.

La ville détruite le 23 décembre 1972 par le séisme le plus dévastateur de toute l'histoire du Nicaragua, a vu l'exode de plus de 200.000 habitants.

Seul le centre de la ville — où se trouvaient les principaux commerces — a été déblayé, tandis que l'on trouve encore dans Mana-

agua des tas de décombres que les habitants de maigres revenus ont utilisé pour bâtir des logements rustiques.

Aucune de ces baraquas n'a, bien sûr, d'eau potable, ni le minimum de conditions hygiéniques.

Par contre, à côté, on voit surgir d'élégants centres commerciaux nouvellement construits et quelques résidences de riches propriétaires.

Leur construction a été financée par des entreprises américaines ou bien sous le contrôle direct de la famille du général Anastasio

Somoza de Bayle.

Somoza, récemment élu président du Nicaragua et accusé à plusieurs reprises de s'approprier une grande partie de l'aide internationale reçue à la suite du tremblement de terre, a demandé cette année des prêts d'un montant de quatre milliards de dollars pour réhabiliter le pays et son capital.

Il n'y a pratiquement pas de transport urbain à Managua, et le seul hôpital général de la population est bourré de malades, dont la plupart sont des victimes du séisme de 1972.

Selon les témoignages d'un journaliste colombien, German Castro, qui a visité la ville en 1974, il est difficile d'obtenir un verre d'eau à Managua même en offrant cinq dollars, étant donné la carence de ce liquide vital.

La Croix-Rouge du Nicaragua a reconnu, dans un rapport récent, que le nombre des chômeurs dépasse 600 mille, chiffre supérieur à celui existant avant la catastrophe.

De son côté, Somoza a signé des accords durant ces deux ans avec des entreprises étrangères pour le négoce des décombres et pour la reconstruction de la ville, ce qui lui a permis d'obtenir d'énormes bénéfices, a-t-on dénoncé à plusieurs reprises.

De 1972 jusqu'à présent, quelque cinq mille ouvriers de la construction ont travaillé au déblaiement des décombres: tout d'abord on ne leur donnait que de la nourriture, et ces derniers mois on leur a ajouté un petit salaire.

Ce fait a provoqué des grèves continues et la solidarité de nombreux secteurs du pays qui ont obligé le régime à respecter un minimum de droits aux travailleurs.

En juin dernier, des économistes du ministère de la Planification ont admis que la reconstruction de Managua a bénéficié à quatre mille gros propriétaires seulement, tandis que plus de 200 mille personnes, continu à vivre dans des conditions inhumaines.

De nombreuses études économiques ont fixé à quatre ans le délai de reconstruction totale de la ville.

Somoza a proclamé que la reconstruction de la capitale durerait plus de dix ans, et n'a pas tracé de plans concrets de logements ou de prestations sociales pour les milliers de citoyens qui vivent dans des conditions terribles.

Plusieurs dizaines de membres de l'IRA détenus à la prison de Portlaoise, à une soixantaine de kilomètres de Dublin, se sont emparés hier de 15 de leurs gardiens, qu'ils ont retenus en otages pendant cinq heures avant de les libérer.

Les mutins s'étaient retranchés avec leurs otages dans un bâtiment de la prison, qui a rapidement été encerclée par l'armée et la police.

Selon un porte-parole des autorités, aucun acte de violence n'a été signalé et la mutinerie n'a fait aucune victime.

La libération des gardiens a été négociée par le directeur de la prison, M. John Kelly. On ignore encore les exigences qui

Ex-président de la république grecque

Papadopoulos est inculpé de haute trahison et de complot

KEA (Mer Egée) (AFP) — M. Georges Papadopoulos, président de la république déchu par le coup d'État des forces armées du 25 novembre 1973, a été inculpé hier après-midi, de haute trahison et de complot.

Cette inculpation qui lui a été signifiée par M. Georges Votsis juge d'instruction auprès de la cour d'appel d'Athènes, porte sur la participation de Georges Papadopoulos au coup d'État du 21 avril 1967, qui mit fin au régime démocratique parlementaire en Grèce.

Ont été également inculpés de haute trahison et complot les anciens vice-présidents du conseil, Nicolas Mikarezos et Stylianos Pattakos et les anciens ministres Inonis Ladas et Michael Roufoulis. Ces cinq personnes avaient été les éléments moteurs du coup d'État du 21 avril 1967. Le juge d'instruction s'était rendu par bateau dans l'île de Kea, en mer Egée, où les cinq auteurs du coup d'État sont maintenus en détention administrative.

Mutinerie de membres de l'IRA

DUBLIN (AP) — Plusieurs dizaines de membres de l'IRA détenus à la prison de Portlaoise, à une soixantaine de kilomètres de Dublin, se sont emparés hier de 15 de leurs gardiens, qu'ils ont retenus en otages pendant cinq heures avant de les libérer.

Les mutins s'étaient retranchés avec leurs otages dans un bâtiment de la prison, qui a rapidement été encerclée par l'armée et la police.

Selon un porte-parole des autorités, aucun acte de violence n'a été signalé et la mutinerie n'a fait aucune victime.

La libération des gardiens a été négociée par le directeur de la prison, M. John Kelly. On ignore encore les exigences qui

Ils ont demandé au juge d'instruction un délai afin de répondre à l'inculpation et il a été convenu qu'ils seraient entendus à nouveau à Kea, par le même magistrat, du 15 au 19 janvier prochain. Ce n'est qu'après cette audition que le juge d'instruction transmettra au procureur général un rapport introductif d'instance permettant à celui-ci de prononcer une accusation formelle et d'ordonner l'ouverture des poursuites.

Le jour de Noël, leurs familles avaient été autorisées à leur rendre visite dans l'hôtel où ils sont

détendus avec les journalistes et les photographes de presse à l'issue de leur inculpation. Ils se sont laissés complaisamment photographier.

Le jour de Noël, leurs familles avaient été autorisées à leur rendre visite dans l'hôtel où ils sont

Malgré les déclarations d'amitié tout n'est pas au beau fixe entre l'Égypte et l'Union soviétique

MOSCOU. (AFP) — Le voyage de M. Léonid Brejnev offert par son collègue à la suite de l'entretien que le secrétaire général du Parti communiste soviétique, a eu hier en fin de matinée, avec les deux envoyés spéciaux du président Sadate, M. Ismail Fahmi et le général Abdel Ghani El Gamassi, respectivement ministres des Affaires étrangères et de la Guerre, estiment les observateurs à Moscou.

Le fait que l'agence Tass, dans son compte rendu de l'entretien ne fasse aucune mention de ce voyage, semble indiquer clairement pour la première fois que le problème est posé, estiment les observateurs. L'agence, rappelle-t-on, s'était bornée à indiquer que l'entretien s'était déroulé "dans une atmosphère d'amitié" et avait porté sur le développement et le renforcement de l'amitié entre les deux pays.

Dans les milieux proches de la délégation égyptienne, on maintenait fermement hier soir, qu'aucune difficulté grave n'avait surgi entre l'Égypte et l'URSS. Dans ces milieux on révèle que M. Fahmi, dans le toast qu'il a prononcé samedi soir au dîner offert par son collègue soviétique, M. Andreï Gromyko: à la délégation égyptienne, a réaffirmé que le président Sadate et le

peuple égyptien attendaient la visite de M. Brejnev. De source égyptienne on précise d'autre part que les conversations ont porté sur l'ensemble du problème du Proche-Orient et on ajoute que M. Fahmi sera reçu à nouveau aujourd'hui par M. Gromyko.

Le fait que la délégation égyptienne ne quitta pas Moscou après son entretien avec M. Brejnev de dimanche semble indiquer, selon les observateurs, que rien de définitif ne s'est encore produit.

M. Fahmi et le général Gamassi, qui étaient venus à Moscou il y a deux mois pour décider M. Brejnev à se rendre au Caire à la mi-janvier, étaient revenus samedi soir dans la capitale égyptienne à la suite d'un échange de messages urgents entre le président Sadate et le secrétaire général du Parti communiste

soviétique. Les dirigeants soviétiques se seraient vivement émus de certaines prises de position récentes du chef de l'État égyptien qui semblaient remettre notamment en cause la reprise de la conférence de Genève sur le Proche-Orient. Depuis le 24 décembre, date qui coïncide à peu près avec les déclarations du président Sadate, la presse soviétique a cessé toute mention du voyage de M. Brejnev au Proche-Orient.

L'impression persistait toutefois dimanche soir chez les observateurs que l'on assiste à un coup de semonce soviétique et que M. Brejnev ne peut pas renoncer aisément à sa tournée au Proche-Orient.

En même temps, on constate toutefois une recrudescence des rumeurs dans les milieux diplomatiques sur la santé de M. Brejnev.

Où est passé l'uranium?

NEW YORK (AP) — Selon le New York Times, plusieurs tonnes d'uranium et de plutonium susceptibles de servir à la fabrication d'armes atomiques ont disparu aux États-Unis.

Dans un article daté de Washington, le journal déclare tenir ses renseignements de sources industrielles et universitaires, ainsi que de fonctionnaires de la commission de l'énergie atomique. Il précise que les "fuites" concernent 15 entreprises commerciales dont

les activités sont supervisées par cette commission.

Dans l'une de ces usines, on a perdu la trace de plus de quatre tonnes d'uranium enrichi. Dans une autre, la Kerr McGee Corp de Crescent, dans l'Okla-homa, on est incapable de savoir ce que sont devenus une trentaine de kilos de plutonium.

Le New York Times cite un passage d'une étude confidentielle de la Commission de l'énergie atomique, qui réclame un renforce-

ment des mesures de sécurité, afin d'assurer la protection des matières fissiles dans les usines.

Pour le journal, cette carence laisse planer la menace que l'uranium et le plutonium disparus soient tombés aux mains d'organisations terroristes ou de gouvernements hostiles qui pourraient s'en servir pour fabriquer une bombe atomique rudimentaire, capable de faire des milliers de victimes.

R Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 254 PAR GERMAIN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1—C'est un mot dont le sens, au Québec, s'est considérablement élargi. Au départ, c'était une petite boîte percée de trous et contenant de la braise. Avec le temps et le climat, c'est devenu pour nous quelque chose de suraliment utile en hiver, surtout dans une automobile!
- 2—Dans une soirée, elles assurent le succès de ceux qui ont de la mémoire. — Pronom.
- 3—Pronom. — Et lui, dans une soirée, il assure le succès de ceux qui en ont tout simplement, indépendamment de la mémoire.
- 4—Se cambrer — Moment d'arrêt.
- 5—Ca, c'est un party qui dégenère ou qui se régénère (tout dépend du point de vue...). — Corrompre.
- 6—Ces des blagues. — Creuses.
- 7—Habile et malicieux. — Poss.
- 8—C'est le penchant morbide de ceux qui adorent consommer du hachis, de l'opium, de la codéine, de la morphine, etc.
- 9—Dém. — Pronom. — La plus vulgaire sert à fabriquer les automobiles de 1975!...
- 10—Fais semblant de ne pas voir et de ne pas entendre. — C'est un gobelet ou une "drafte" à Paris.
- 11—Imbéciles heureux. — Recommencer.
- 12—Venus au monde! — Sur son séant. — Pronom.

VERTICALEMENT

- 1—C'est un monsieur à qui bien des jeunes filles sont prêtes à donner leur main pour savoir si elle pourra donner à quelqu'un d'autre...

- 2—Conten. — content.
- 3—Donner, attribuer. — Parée de ses seuls ornements naturels.
- 4—Note. — Surnommé. — "Non mais, les vaches sont-elles belles dans celui du voisin!"
- 5—Un cadeau très dispendieux de la part d'un amant jaloux en est une: "Voyons chéri, t'es pas sérieux! Hont!... Qu'est-ce que t'as pensé! t'es malade!"
- 6—Interjection souverainement dédaigneuse! — Crapules, ordures, rognures!
- 7—Période. — Déposa son billet dans l'urne. — Poss.
- 8—Se sentent à l'aise (une fois la visite partie)... — Aide à trouver la conférence des pyramides d'Égypte!
- 9—C'est le "Nouveau Monde" du XXe siècle — Liquide rouge. (pl.)
- 10—Ru.
- 11—Instrument de mesure — Exprime.
- 12—Valide. — Sale colère.

Solution No. 253

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
S	P	E	C	I	A	T	R	I	C	E	
O	R	D	I	N	A	I	R	E	S		
L	O	I	N	I	G	L	O	O			
E	F	F	E	M	I	N	E				
A	I	M	A	I	R	A	I	T	E		
I	N	C	A	R	N	E					
R	E	E	S	C	O	M	P	T	E		
R	E	C	T	E	R	A	S	E			
E	S	P	O	I	R	E	S	T			
L	E	S	E	P	R	E	N	D			
S	U	E	S								

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

ÉCOLE DE CONDUITE

Harley

669 4440

MONTREAL ET LAVAL

L'économie

Le dernier verdict des hommes d'affaires 1975 sera difficile pour la construction, les exportations ... et les luttes syndicales

par la Presse
canadienne

La plupart des hommes d'affaires canadiens prédisent que 1975 sera une année difficile pour l'économie, marquée par une croissance plus lente mais qui ne connaîtra pas de récession, au sens propre du mot.

Ils sont généralement optimistes au sujet de l'économie canadienne malgré l'inflation mondiale qui a causé des mises à pied massives dans plusieurs

pays, particulièrement aux États-Unis.

Il existe quand même certaines craintes au sujet de quelques points névralgiques de l'économie, tels le logement, les exportations et le fait que les leaders syndicaux aient signifié leur intention de se battre pour obtenir de meilleurs salaires en 1975 malgré l'inflation.

Le président de la Fédération du travail de l'Ontario, M. David Archer, prédit que 1975 sera une "année de confrontation" pour ce qui est des

salaires et autres conditions de travail.

Voici quelques opinions émises par une sélection de porte-parole du monde des affaires:

M. J. Allan Boyle, président, Association des banquiers canadiens: L'économie canadienne, comme toutes les grandes économies, fait face à une diminution de croissance continue durant l'année 1975. En cette période où la production baisse énormément dans plusieurs pays, où les taux de chô-

mage atteignent des proportions inégales, où des augmentations pyramidales des coûts de l'énergie touchent les balances de paiements, les Canadiens peuvent s'estimer heureux du fait que notre nation n'aura pas à faire face à tous ces sérieux problèmes économiques. Malheureusement, il est à regretter que les problèmes de l'inflation ne seront résolus que marginalement en 1975.

M. R.E. Hatch, directeur, Association des exportateurs canadiens: La demande restreinte, résul-

tant du ralentissement économique dans les marchés étrangers, augure une année difficile pour les exportations. Les perspectives continuent d'être bonnes en ce qui concerne certains produits industriels dont la demande ne cesse d'augmenter mais le volume des exportations et les prix d'autres marchandises peuvent accuser une baisse sensible.

M. Walter R. Lawson, Association des manufacturiers canadiens: Les prévisions pour les manufacturiers canadiens pour 1975 reflètent une économie intérieure affaiblie, influencée lourdement par la récession aux États-Unis et le mauvais climat de l'économie mondiale actuelle. Le volume des produits manufacturés a déjà souffert de la baisse des exportations, du déclin dans la construction, et, plus récemment, de la chute des ventes dans l'industrie automobile, particulièrement aux USA. Comme toute, nous connaissons une période difficile pendant la plus grande partie de l'année 1975, avec de claires indications d'une réduction accélérée des profits.

M. W.H. Dalton, directeur général, Association canadienne du gaz: L'année prochaine doit être une année décisive pour l'industrie du gaz naturel au Canada si nous voulons éviter des crises énergétiques telles que celles que connaissent les États-Unis en ce moment. La Colombie-Britannique est déjà aux prises avec un manque d'approvisionnement énergétique et, pour éviter que cette situation ne se généralise à travers le pays, l'industrie et le gouvernement se doivent de prendre les mesures qui s'imposent.

M. Ernest W. Asally, président, Association canadienne pour le développement urbain et le logement: Je suis à peu près certain que la situation, en 1975, en ce qui a trait au logement et au développement urbain, sera exactement le contraire de cette année, à savoir un début fulgurant qui s'est terminé avec un ralentissement très sensible. En 1975, nous commencerons très lentement, mais nous espérons que de meilleures conditions hypothécaires verront l'industrie redémarrer au milieu de l'été. Ce ralentissement de la construction au début de l'année dirigera les travailleurs vers d'autres domaines et il risque d'être difficile de les attirer à nouveau vers la construction une fois que l'industrie aura retrouvé son essor.

Dans un message radio-diffusé, le speaker a demandé aux gens de "faire preuve d'un peu d'imagination".

Pour se contenter d'un repas frugal et pour expliquer aux enfants la raison du manque de jouets.

La junte chilienne donne \$264 millions aux multinationales, et demande au peuple d'économiser

Par Elsy Fors
de Prensa Latina

La Havane — La junte militaire chilienne a annoncé pour ce mois-ci la quatrième indemnisation des trusts américains, tandis que décembre est qualifié officiellement comme le mois le plus critique pour l'économie du pays.

Les entreprises indemnisées ont été impliquées, comme l'a reconnu l'opinion publique internationale, dans le coup d'État qui a renversé le gouvernement constitutionnel de Salvador Allende.

Les trusts apparaissant sur la liste sont les suivants: "International Telephone and Telegraph" (ITT), la plus gratifiée, et les trusts miniers "Cerro Corporation", "Kennecott Copper Corporation" et "Anaconda Copper Company".

\$264 millions

La somme engagée par le régime dépasse \$264 millions de dollars, avec lesquels elle restituera généreusement les intérêts de ces compagnies, expropriées en 1971 par le gouvernement de l'unité populaire (sauf ITT). L'Anaconda, dont l'indemnisation a été décidée lundi, recevra 12 millions de dollars pour une seule mine exploitée l'Exo-

tica", située à 40 kilomètres de la capitale et nationalisée il y a trois ans.

Cette compagnie et la "Kennecott" ont extrait du pays, à titre d'opérations courantes jusqu'en 1964, plus de quatre milliards de dollars, outre l'exploitation d'une ressource minérale non-renouvelable.

La "Cerro Corporation" participera à ces indemnisations avec la somme de 59 millions de dollars, payables en 10 ans, tandis que la "Kennecott" recevra 68 millions de dollars en douze ans.

De son côté, l'ITT sera la plus avantagée avec une quantité de 125 millions 500 mille dollars, somme dont elle recevra immédiatement 21 millions, et le reste échelonné entre 1975 et 2001.

Appel à l'épargne

D'après une étude réalisée récemment par le département d'économie de l'Université du Chili, on estime à 367,6 pour cent l'élévation de l'indice des prix au cours des derniers mois, avec un taux de chômage de 10,3 pour cent, le plus élevé depuis 1969.

En outre, l'annonce par la junte militaire selon laquelle le peuple chilien passera la fin de l'année dans le "recueillement" démontre la difficile situa-



Le général Pinochet: des sacrifices à consentir pour que le Chili redevenue un paradis du capitalisme.

tion économique et politique du pays.

Le journal "El Mercurio", porte-parole de la junte, a signalé que la pauvreté et l'austérité ne doivent pas mener le peuple à la tristesse ou au désespoir.

Il recommande aux Chiliens d'être prêts à affronter des temps durs, des limitations économiques, et à n'utiliser leurs ressources que pour l'essentiel.

Sur l'initiative de l'amiral Jose Toribio Merino, l'un des membres de la junte, il a été interdit d'envoyer des cartes de vœux.

Revue boursière

Le répit de fin d'année

par la Presse canadienne

L'activité a été relativement faible cette semaine sur les marchés canadiens de valeurs mobilières.

La plupart des titres ont cependant progressé.

Lundi et mardi, les prix ont baissé. On attribue cette situation au fait que nombre d'investisseurs voulaient vendre leurs actions pour fins fiscales. Il s'agit d'actions qui perdaient du terrain depuis un certain temps.

Une reprise a commencé à se manifester quelques minutes avant la fermeture mardi midi. Elle s'est poursuivie

vendredi. Mercredi et jeudi, la Bourse a été fermée au Canada.

À Toronto, l'indice industriel termine la semaine à 154,94, au regard de 154,23 vendredi de la semaine précédente.

À Montréal, il baisse de 0,49 et tombe à 154,68 et l'indice composé, de 0,60 et tombe à 153,25.

À New York, l'indice Dow Jones gagne 3,67 et parvient à 602,15. Les deux semaines précédentes lui avaient apporté un gain de plus de 20 points.

Mais cette semaine, il y a eu effritement des cours vendredi à Wall Street, sur un marché assez peu actif, alors

que l'indice des industriels clôturait sur une baisse d'un peu plus de 2 points.

Les investisseurs américains n'ont pas été encouragés par l'annonce d'une baisse de 1,5 p.c. de l'indice composite de l'activité économique en novembre, ainsi que par l'annonce d'un déficit de 113 millions de dollars pour la balance commerciale américaine le mois dernier.

Le prix de l'once d'or a atteint à Londres vendredi le niveau record de \$195. N'empêche que l'indice de l'or à Toronto a perdu cette semaine 5,54 et est tombé à 394,68.

Par contre, sur le marché torontois, l'indice des pétroles de l'Ouest a

monté de 0,21 et atteint 110,99 et celui des métaux de base, de 1,35 et atteint 55,58. Dans le cas des métaux de base, il s'agit de la première hausse hebdomadaire depuis sept semaines.

À Toronto, le virement a été de 4,64 millions d'actions d'une valeur totale de \$24,07 millions, contre 11,66 millions d'actions d'une valeur totale de \$67,08 millions la semaine précédente.

À Montréal, il a été de 1,70 million d'actions d'une valeur totale de \$7,14 millions, au regard de 3,77 millions d'actions d'une valeur totale de \$20,45 millions la semaine précédente.

La nouvelle année s'ouvre sur une confrontation avec les É.-U.

1974: L'année-clé pour l'autonomie du Vénézuéla

CARACAS — L'hégémonie des États-Unis sur l'économie vénézuélienne a commencé à s'ébranler en 1974, lorsque le gouvernement du président Carlos Andres Perez a nationalisé le fer.

Perez a également annoncé la nationalisation de l'industrie pétrolière pour 1975, et a maintenu cette année une ferme défense des prix des hydrocarbures.

Ces mesures, les plus importantes prises en 1974, ont affecté les intérêts des Américains qui, depuis des décennies, accumulent des bénéfices considérables dans ce pays.

Avec l'exploitation du pétrole, les transnationales ont retiré un milliard de dollars au pays l'année dernière, tandis qu'avec le fer, elles ont fait "perdre" 20 milliards de dollars en un quart de siècle car le minerai n'a jamais été transformé dans le pays.

Le Vénézuéla a appliqué une politique visant à conserver sa ressource principale en réduisant de 300 mille barils quotidiens la production pétrolière moyenne qui s'élevait à trois millions 300 mille barils par jour.

Intégrations sud-américaine

Dans cette conjoncture, le président Carlos Andres Perez a appliqué une diplomatie extérieure audacieuse appuyant la politique d'intégration latino-américaine et la défense des ressources naturelles.

Le président vénézuélien en a assisté au 1502 anniversaire de la bataille d'Ayacucho, célébrée à Lima, et il a proposé à cette occasion une réunion des présidents d'Amérique latine, qui devrait s'effectuer l'année prochaine à Caracas.

La politique d'intégration a commencé à se concrétiser lorsque six présidents de l'Amérique centrale et de Panama se sont réunis, à Puerto Ordaz au Vénézuéla, avec le président Perez, et que des accords bilatéraux de développement ont été signés tandis que l'on créait la première entreprise multinationale latino-américaine du café.



Carlos Andres Perez, l'homme qui s'est affirmé en 1974 comme le véritable leader de l'autonomie sud-américaine.

Ouverture envers Cuba

Dans le cadre de cette politique d'ouverture, le Vénézuéla (en compagnie de la Colombie et de Porto Rico) a parrainé la réunion de l'OEA à Quito, afin de rompre le blocus imposé par les États-Unis à Cuba.

La motion des trois pays a obtenu la majorité, mais les deux tiers requis (selon le système juridique du traité inter-américain s'assistance réciproque) n'ont pas été obtenus. En dépit de ce fait le Vénézuéla a ratifié son droit à renouer les relations avec Cuba.

Le Vénézuéla a été la scène de la troisième conférence sur la mer, ce qui a donné l'occasion au président du Mexique, Luis Echeverria, de visiter le pays et d'établir des accords pour parer l'intégration latino-américaine.

1975

Selon les analystes locaux, la nationalisation de l'industrie pétrolière sera la question la plus importante qui occupera le gouvernement l'année prochaine.

Actuellement, le président est en possession d'un avant-projet élaboré par une commission spéciale constituée de représentants de différents secteurs politiques, économiques et syndicaux.

D'après ce document, l'État contrôlera entièrement les phases de l'industrie, y compris la commercialisation, point clé où les compagnies pétrolières ont obtenu leurs bénéfices.

Les compagnies pétrolières transnationales ont été accusées plus d'une fois d'essayer de mettre un frein aux mesures visant à la nationalisation de l'or noir au Vénézuéla.

Une de leurs tactiques se manifeste par la soustraction des meilleurs techniciens (Vénézuéliens et étrangers) de l'industrie pétrolière, ainsi que par le propos délibéré de créer de sérieuses difficultés dans ce secteur où la formation de cadres spécialisés a commencé il y a quelques mois seulement.

Par ailleurs, l'abandon de plus de cinq mille 300 puits en cours d'exploitation a été considéré comme une manœuvre de plus pour faire obstacle au projet officiel, cette question ayant été largement analysée au cours d'un congrès vénézuélien du pétrole, tenu il y a peu de temps à Caracas.

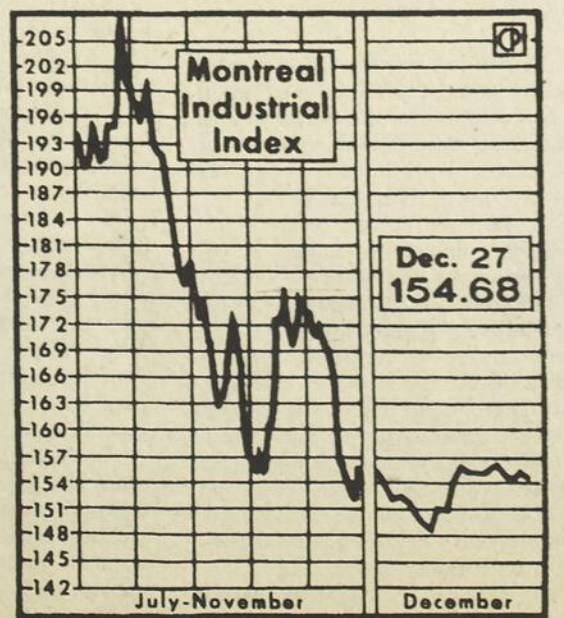
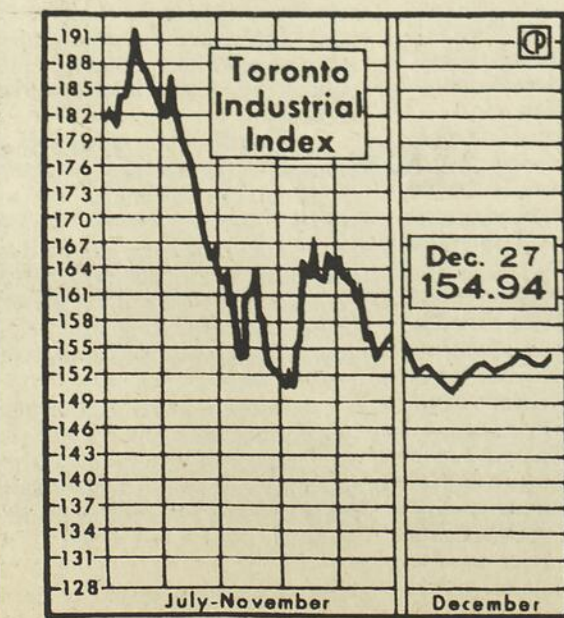
Le Trade Bill

De plus, le Congrès des États-Unis a approuvé des mesures restrictives pour le commerce extérieur avec les pays exportateurs de pétrole ainsi que les pays qui nationalisent les sociétés américaines.

Ces actions ont déjà eu des répercussions négatives sur quelques secteurs économiques vénézuéliens comme les textiles.

L'amendement parlementaire américain qui discrimine le traitement des pays pétroliers, a été rejeté énergiquement par le gouvernement et par tous les secteurs politiques qui la considèrent comme une sérieuse agression économique.

Le Vénézuéla n'est d'ailleurs pas le seul pays sud-américain à avoir réagi avec violence contre cet amendement qui consacre le "chantage américain" sur les pays sous-développés. Déjà le Mexique a été le lieu d'une véritable levée de bouclier contre cette disposition du "Trade Bill".



Un autre "caucus économique" pour le président Washington mettra l'accent sur la relance économique

(AFP) — Le président Ford et ses conseillers ont examiné samedi pendant quatre heures et demi les moyens de rétablir la stabilité économique des États-Unis, mais aucune décision n'a été annoncée.

Au cours de cette réunion qui s'est tenue dans

le chalet de Vail (Colorado), où M. Ford passe les fêtes de fin d'année; le président et ses conseillers ont été unanimes à estimer que le nouveau programme économique qui serait annoncé au Congrès au mois de janvier prochain devrait relancer l'économie américaine pendant la seconde moitié de

1975.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ronald Nessens a indiqué que M. Ford et ses conseillers (dont le secrétaire au Trésor M. William Simon, et le directeur de la Banque fédérale, M. Arthur Burns) estimaient que le moment était venu de procéder à des changements fondamentaux pour éviter que des problèmes plus graves puissent surgir plus tard.

Récemment, M. Ford a indiqué que le moment était venu de donner priorité à la lutte contre la récession plutôt qu'au combat contre l'inflation.

Cette remarque a été interprétée comme signifiant que M. Ford songerait à présenter au Congrès dans son message sur l'État de l'Union, un programme de relance de l'économie qui ajouterait des nouvelles dépenses et augmenterait le déficit des prochains budgets.

Cependant, en mettant fin à la conférence de samedi à Vail, M. Ford a remercié ses conseillers d'avoir été "patients et constructifs", même s'ils

n'avaient pas été "unanimes sur les mesures à prendre."

M. Ford annoncera ses décisions dans le message sur l'État de l'Union qu'il soumettra au nouveau Congrès pendant la seconde quinzaine de janvier.

Ce sera un message "solide et dur", a dit M. Ford à ses conseillers, sans "truc" qui ne résoudrait rien.

Les mesures envisagées par M. Ford, sur lesquels la Maison-Blanche garde le silence seront divisées en deux: à court terme, pour relancer l'économie et enrayer le chômage; à long terme, pour remédier aux maux fondamentaux de l'économie américaine. Certaines de ces dernières n'auront pas d'effet avant trois ou quatre ans, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche.

Bien que M. Ford s'appuie à demander aux Américains de faire des sacrifices, a encore dit ce porte-parole, il est peu probable que les mesures envisagées réduisent considérablement le niveau de vie de l'Américain moyen.

éditorial

Non contents d'accomplir le travail que l'on sait pour soulager la faim du monde, les gens d'Oxfam-Québec mènent aussi cette action complémentaire qui consiste à alerter sans cesse la population, les médias et les hommes politiques sur l'urgence de la situation.

Insistant sur le fait que, si les pays riches ne font rien, d'ici six mois, de 10 à 12 millions d'hommes vont mourir de faim, Oxfam nous rappelle — au risque de soulever l'ire de certains éditorialistes qui ont l'air de trouver ce rappel indécent — que, par exemple, le bétail des pays riches a consommé en 1973, 385 millions de tonnes de céréales, soit la quantité suffisante pour nourrir deux milliards d'Asiatiques, que le taux de mortalité dans le Tiers-Monde est de près de trois fois supérieur à ce qu'il est dans les pays riches et que le quart de la population mondiale dépense à lui seul les neuf-dixièmes des richesses du monde.

Nous voilà donc directement complices de la misère du monde puisque c'est elle qui nous fait riche, puisque c'est cette exploitation éhontée des richesses du monde à notre profit, c'est ce déséquilibre de répartition qui provoque infailliblement la famine des autres et notre prospérité. Il y a dans le monde 450 millions d'hommes (en Amérique du Nord et en Europe) qui se nourrissent bien, 650 millions (en particulier dans les pays socialistes) qui mangent à leur faim et 2 milliards 400 millions qui sont sous-alimentés. Dans ce nombre, un milliard frôle constamment la famine, 10 à 30 millions meurent de faim chaque année.

En fait, parce que 32 pays, totalisant 700 millions d'hommes, se trouvent dans l'immédiat gravement menacés de famine, et que cela peut bien perturber l'équilibre du monde, on a récemment convoqué à Rome la fameuse Conférence mondiale sur l'alimentation, conférence qui, pour l'essentiel, écrit Oxfam, «a été la scène du jeu politique des pays riches aux dépens des deux-tiers de l'humanité».

Accusation gratuite? Au cours de la dernière période, le prix du maïs a doublé, celui du riz triplé, celui du blé est passé de 50 à 200 dollars la tonne, ceux du nitrogène et du phosphate ont triplé. Avec pour résultat qu'au fil des années, «les populations bien nourries mangent de mieux en mieux et les populations sous-alimentées meurent de plus en plus». Car les pays riches ne produisent que par rapport à des acheteurs. C'est donc, à Rome comme ailleurs, les problèmes de production et de vente qui intéressent ces pays et non l'étude et le changement des mécanismes de commercialisation qui causent le sous-développement, le surpeuplement — l'explosion démographique se produit en effet là où ses effets sont les plus catastrophiques —, finalement la famine.

On dira que le Canada, d'un cœur généreux, s'est engagé à Rome (pour avril 1975, c'est-à-dire quand 10 millions de personnes seront déjà mortes dans le sous-continent asiatique) à fournir un million de tonnes de blé. En 1970, quand la crise était moins aiguë, le Canada en assurait déjà 1,270,000 tonnes... Sur tout, par rapport aux sociétés multinationales, qui sont elles aussi très présentes dans ces conférences, économiques bien plus que philanthropiques, par rapport au problème du blé, dont le Canada est le deuxième grand exportateur mondial, il apparaît clairement que les représentants canadiens se sont surtout efforcés et de reporter à plus tard les questions essentielles concernant le commerce, l'accès aux marchés et les dimensions tarifaires, et de centrer exclusivement leurs propositions sur la modernisation de l'agriculture et sur l'augmentation de la production agricole. Autrement dit d'impo-

ser comme solution première l'achat de cette machinerie et de ces fertilisants... qui ne sont produits par aucun pays du Tiers-Monde!

La vérité, c'est que 95% du commerce mondial du grain sont entre les mains de six grandes compagnies, non philanthropiques, qui s'appellent Continental Grain Corporation, Cargill Industries, Cook, Archer, Bunge Corporation et Dreyfus. La vérité, c'est que les Massey-Ferguson, les Fiat, les IBM, les Canada Packers, les Consolidated-Bathurst, les Maple Leaf Mills, réunis à Toronto en septembre 1974 pour établir les propositions nord-américaines à la Conférence, ont des activités qui s'étendent à l'ensemble du programme des Nations-Unies pour le développement. C'est un domaine qui les intéresse très vivement.

Pourquoi? Parce que, comme l'écrit Oxfam, «la famine aussi peut s'avérer rentable». Parce que, «à cet horrible encaissement de prestige des riches que fut la Conférence de Rome, le Canada a pris la tête du peloton, d'autant plus que, selon M. Earl Butz, secrétaire d'État à l'Agriculture des États-Unis, «la nourriture est une arme, elle est l'un des principaux atouts dans les dossiers en négociation...»

Télaguidé par le grand capital, un tel langage est donc celui qu'endossent nos diplomates au moment même où dix millions d'êtres humains s'apprentent à mourir de faim. L'essence, la loi (cynique) du capital, sans doute, c'est le profit, fut-ce avec la famine. Devant un tel panorama, on peut se demander si, à long terme, ce cynisme n'est pas aussi de l'aveuglement.

Alain Pontaut

opinion

Sans pédagogues expérimentés

Les bibliothèques et les centres de documentation deviennent des fantômes

Peut-on imaginer qu'il n'y a pas si longtemps de cela, un pédagogue, professionnel en bibliothéconomie, était responsable de l'animation et du devenir pédagogique des bibliothèques à la Régionale Lac Saint-Jean?

Celui-ci était secondé dans sa tâche par une douzaine d'enseignants, oeuvrant soit à plein temps, soit à mi-temps dans les bibliothèques scolaires. C'était la période, jugée maintenant archaïque par certains des leitmotiv du rapport Parent: «La bibliothèque doit être le cœur de l'école, l'enseignement doit déboucher sur la bibliothèque, l'enfant doit être l'agent principal de son développement et de son instruction. L'école n'est que le chef qui ouvre les bibliothèques.» Politique ou idées pourtant tout à fait conformes au pré-requis de l'apprentissage individuel de l'étudiant.

Sait-on également que dans chaque école de la régionale Lac St-Jean, il y avait une bibliothèque ouverte, située au cœur de l'école, dotée de documents à jour, pédagogiquement ordonnée et journalièrement au service des pédagogues et des étudiants?

J'en sais quelque chose, puisqu'à l'exception des deux dernières années passées dans une école polyvalente de 2.300 élèves, j'ai oeuvré comme pédagogue pendant six ans, dans une bibliothèque scolaire desservant 500 élèves. La bibliothèque bourdonnait d'activité. Le pédagogue-animateur, pourtant à plein temps, pouvait à peine suffire à assouvir la soif de connaître des étudiants. Tout n'était évidemment pas parfait, mais il était évident que «l'apprendre à être» de l'étudiant s'inscrivait au moins comme but dans l'acte pédagogique.

Que faire et quoi dire en 1974, pour prouver la rentabilité pédagogique des bibliothèques et des centres de documentation animés par des pédagogues compétents? Il est toujours possible de le faire, par des statistiques semblables à celles fournies par le pavillon Wilbrod Dufour. Les politiques éducationnelles se déga-

geant de ces chiffres et des réflexions pertinentes du directeur de la bibliothèque, sont bien développées dans le document. «Pour un enseignement de qualité». Mais cette vision réaliste des choses reste lettre morte, puisqu'on continue à «exécuter» des pédagogues compétents travaillant dans l'animation pédagogique des bibliothèques.

Il y a aussi la manière de prouver le besoin de pédagogues compétents dans les centres de documentation.

Pourquoi avoir investi tant d'argent (au seul pavillon Wilbrod Dufour, environ cent mille dollars) si, en raison du manque de personnel pédagogique compétent, la bibliothèque devient anémique? Pourquoi enlever des mains de l'étudiant l'outil principal de l'individualisation de son enseignement?

Les bibliothèques et les centres de documentation, au niveau de la régionale Lac Saint-Jean, ont bien débuté, mais actuellement, ils sont devenus des quasi-fantômes. Même la bibliothèque Wilbrod Dufour fait un net recul sur le plan pédagogique en raison du manque de personnel pédagogique qualifié. Les bibliothèques sont devenues de simples comptoirs de prêts, même pas fonctionnels, parce qu'on y cache plus qu'on n'y vend ce qu'il y a de plus précieux dans une bibliothèque, les volumes de référence. La collection, autrefois moderne, y est devenue vieillie et inapte à répondre aux besoins de 1974. La bibliothèque n'est souvent qu'un local mystérieusement fermé au travail de l'étudiant. Se pose-t-on des questions sur l'utilisation des deniers servant normalement à l'individualisation de l'enseignement par le canal du livre?

Vivons-nous une période de grande noirceur dans le domaine des bibliothèques scolaires ou des centres de documentation à la Régionale Lac Saint-Jean? Les pressions des pédagogues, même en périodes de négociations, ne sont peut-être pas comparables à celles des autobus. La régionale a consenti au domaine du transport des dépenses inadmissi-

bles très importantes. Le transport est-il plus important que la pédagogie? C'est relativement plus facile pour la régionale de prendre un gars comme moi, ayant travaillé huit ans dans les centres de documentation et les bibliothèques et de le placer dans une position de non rentabilité. Mais cette solution ne règle à long terme ni le problème de l'enseignement, ni celui de l'enseignant ayant soif d'individualisation.

En juin 1974, les enseignants préconisaient l'engagement de dix documentalistes-pédagogues au niveau de la Régionale. En terme de salaire, cela représenterait 1% du budget global de la Régionale. Est-ce un luxe dans le domaine de l'enseignement? Que peut un centre de documentation sans compétence? Qui peut montrer aux intéressés les sources de documentation sans compétence? Qui peut montrer aux intéressés les sources de documentation inexploitées? Qui peut orienter l'étudiant au milieu d'amoncellement de documents? Qui peut vendre cette richesse insoupçonnée et susciter chez l'apprenti le goût de fréquenter les maîtres? La secrétaire ne donne pas ce qu'elle n'a pas, malgré sa bonne volonté. La technicienne compétente, n'a ni la préoccupation, ni les connaissances du pédagogue averti.

Sans jouer au prophète, une chose peut paraître acquise. L'enseignement actuel s'oriente vers l'individualisation. Cela veut dire qu'à brève échéance, l'enseignement encadré, traditionnel et magistral au niveau secondaire est mort et la période de la mise en place du béton est finie. L'étudiant va devenir réellement l'agent principal de sa formation et cela dans l'école-bibliothèque ou centre de documentation. Et le service du centre de documentation peut-il être efficace sans comme maître d'oeuvre ou consultant et animateur, le pédagogue expérimenté et compétent?

Maurice Larouche
Alma

vous avez la parole

Un appel au «collègue Trudeau»

Monsieur Trudeau.

Nous, professeurs à l'Université de Chicoutimi, vous prions d'intervenir auprès de votre ministre de l'Immigration, monsieur Andras, afin de l'amener à revenir sur sa décision d'expulser du Canada le millier d'Haïtiens qui demandent aujourd'hui à partager avec nous la paix, la liberté, la justice et la prospé-

rité de ce pays.

Certes, monsieur Andras a convaincu tous nos concitoyens de la légalité de son entreprise. Nous ne contestons pas cette légalité. Nous déplorons la rigueur toute abstraite avec laquelle on prétend appliquer la loi. Cette rigueur fait fi des circonstances atténuantes: coutumes, méconnaissance de la loi, changements à la loi, mauvais renseignements, etc...

Vous connaissez comme nous l'arbitraire absolu de la justice haïtienne, ses emprisonnements suspects, ses liquidations secrètes, au gré de n'importe quel homme de main du régime, vous connaissez ses anathèmes, son inhumanité, son mépris total pour la liberté de l'esprit.

Nous faisons appel à l'ancien collègue que vous êtes, à l'ardent défenseur que nous avons connu de la liberté et de la justice. La seule situation où se trouvent aujourd'hui placés nos amis haïtiens suffirait, vous le savez, à les rendre suspects au regard du régime Duvalier.

Ces hommes, que la justice inhumaine de monsieur Andras veut déporter, ne demandent pas mieux qu'à travailler en paix avec nous à la prospérité du pays. Ils ne sont pas de

trop ici. Ils seraient jugés gênants en Haïti.

Au nom d'une justice moins légale et plus humaine, nous vous prions instamment de faire cesser toute procédure d'expulsion envers ce groupe de Haïtiens et de les inviter plutôt à construire avec nous notre bonheur collectif.

Jacques Bachand C.A. Lamontagne, Marguerite Laberge, Ronald Thibert, André Côté, Jean-Paul Vincent, Jacques-B. Bouchard, Rodrigue Villeneuve, René Jacques, Antoine Rasper, Michel Combes, Lucienne Couture, Réjeanne Tremblay, Richard Vézina, D. Hutchings, Jean-Robert Poulin, Pierre A. Daigault, Thomas Lavoie, Yves Saint-Gelais, Camil Ménard, Pierre Richard, Jean Desy, Guy Archambault, Rodrigue Saint-Laurent, Pasquale Pricilla, Normand Séguin, Thomas D. Arkwright, Réal Girard, Jacqueline Thériault, René Cadieux, J. Ladouceux, Denis Larivée, Yvon Vallée, René Chouinard, André Charrette, Lionel Lemieux, Jules Dufour, Jean-Louis Côté, Reynald Du Berger, Jean-Louis Laporte, C. Cholette. N.D.L.R. Vingt signatures n'ont pu être relevées.

Une facture de Bell mais pas de service

Étant donné l'incapacité de la compagnie Bell de répondre à mes besoins téléphoniques, besoins créés et vendus au seul nom du profit, il me fait grandement plaisir de me faire lire par les augmentations dont la mère Bell nous fait cadeau.

Un premier grief que je porte au public, est que depuis le 30 août 1974, sur ma demande, vous avez interrompu le service téléphonique de mon appartement à Montréal pour le réinstaller à Ste-Thérèse, endroit où je demeure présentement. J'attends depuis ce moment le service téléphonique auquel je me suis habitué et qui m'est rendu pratiquement indispensable à l'heure actuelle.

Ce service a toujours été remis à plus tard, sans en avoir eu les raisons, et les promesses reçues depuis le 30 août n'ont jamais été tenues.

Autre omission de votre part, est le fait qu'au moment d'interruption de mon service, vous m'avez donné un autre numéro que je me suis empressé de communiquer à

tous mes amis et relations en même temps que me changements d'adresse. Tout dernièrement, j'apprenais que ce même numéro avait été donné à une autre famille. Omission qui a occasionné des dépenses à cause du fait qu'à mon ancien numéro, l'on transmettait le numéro qui a été donné à un autre abonné et que plusieurs de mes parents se sont vus dans la stupide situation de défrayer les coûts d'interruption au mauvais numéro.

Autre grief, je reçois régulièrement des comptes qui s'élèvent aujourd'hui à \$23.22 pour ne pas avoir encore de service et pour tous les problèmes que votre monopole m'occasionne.

Espérant que tout rentrera dans l'ordre d'ici peu et que j'aurai le plaisir de vous téléphoner, je demeure votre précieux abonné, ne pouvant faire autrement.

Jean-Charles Brisebois
Ste-Thérèse-en-Haut

Appui du Fleur de LYs aux agriculteurs

M. Paul Couture,
Prés. de l'U.P.A.,

Face à la menace de disparition d'une industrie d'importance capitale qu'est l'agriculture au Québec, le Club Fleur de Lys de Québec a suivi avec intérêt l'exposé de vos problèmes, lors de vos campagnes de sensibilisation du peuple québécois à l'exploitation dont vous êtes l'objet en tant que travailleurs et membres de la communauté québécoise.

Un autre groupe de Québécois, sensibilisés et conscients des causes de leurs problèmes de chaque jour, a su faire comprendre à la population qu'elle se devait de prendre son sort en mains.

Soyez assurés que nous sommes solidaires de vos réclamations et que nous vous appuyons dans les démarches que vous faites pour faire respecter vos droits et assurer la survie de l'industrie agricole.

Soyez assurés également qu'il nous fera plaisir de vous «offrir la tribune» du Club Fleur de Lys de Québec, si à la suite de votre rencontre du 6 novembre dernier avec le cabinet des ministres, certains de vos besoins vitaux, tant pour vous-mêmes que pour la survie de l'indus-

trie agricole, étaient laissés sans réponse de la part de ceux qui sont sensés être au service du peuple québécois.

Nous tenons aussi à vous dire, au moment où les causes de vos difficultés affectent de plus en plus de groupes de québécois, pour ne pas dire tous et chacun d'eux, combien nous sommes heureux de la solidarité qu'ont manifestée publiquement les agriculteurs devant la crise agricole actuelle.

Nous sommes heureux de cette solidarité, car dans la lutte des Québécois contre leur exploitation de toutes sortes, nous sommes convaincus que seul on perd son pain, mais que solidaires on perd ses chaînes. Nous souhaitons que cette manifestation de solidarité soit un exemple pour tous les autres Québécois.

Nous souhaitons ardemment que la solidarité s'amorce entre tous les groupes de Québécois, afin de travailler ensemble à la construction d'une société juste qui respecte les droits de tous et de chacun.

Le Club Fleur de Lys de Québec
par: André Brochu, président

billet

Du loisir à la boxe

Quand un aspirant-ministre découvre qu'il ne peut plus aspirer à un ministère, il est tenté de «revenir à la normale». Il se montre moins souvenant à la grand-messe. Il porte la chevelure un peu plus longue. Il recommence à aller manger au restaurant avec sa «secrétaire». Et pourquoi pas? À quoi bon faire des sacrifices si ça ne rapporte pas? Il laisse donc la vertu à ceux qui sont ministres ou en passe de le devenir.

Chez Gilles Houde, la transformation a été plus lente. Pendant des années, M. Houde n'a été ni député ni ministre, mais titulaire d'un futur ministère, celui des loisirs. Cela ne lui donnait pas le salaire ni la limousine, mais cela lui donnait la satisfaction intime de se savoir, au moins de cœur et de talent, l'égal des «vrais» ministres. Ces années-là, Gilles Houde les a passées en discours impeccables. Toutes les tribunes le voyaient élaborer une «politique québécoise du loisir» en des termes chaleureux et prudemment imprudents.

Quand il devint clair qu'il n'y aurait pas de ministère des loisirs, Gilles Houde fut tenté de se révolter. Quand on confia à Paul Phaneuf ce qui nous tient lieu de ministère des loisirs, le Haut-Commissariat, Gilles Houde dut enfin se résigner à l'évidence: il était député, simplement député, inévitablement et irrévocablement député.

À moins que... À moins que, sur les traces des L'Allier et des Bienvenue, il ne fasse ses preuves sur le terrain de l'hystérie. À moins qu'il ne démontre ses aptitudes comme fasciste de service. Qu'à cela ne tienne! En un clin d'oeil, le député député redevenant un aspirant-ministre. Il restait seulement à trouver l'occasion.

On connaît la suite: Gilles Houde, l'homme des loisirs, dresse le poing contre le méchant spectateur qui ose mettre en doute l'esprit de travail des députés. Gilles Houde ne parle plus développement culturel et épanouissement des potentialités de chacun. Il sait, en effet, qu'avec de tels propos un député reste éternellement député. L'homme du parachèvement culturel devient le brutal, le casseur de gueules, le boxeur justicier. Pendant que la FTQ-Construction se débarrasse de ses «bras», Gilles Houde assume l'emploi à l'Assemblée nationale.

Il ne faudrait pas se surprendre si Gilles Houde, grâce à cette action d'éclat, devient tantôt ministre des Affaires culturelles ou des Communications.

Il ne faudrait pas non plus se demander pourquoi le Parti québécois a mis sous option Dave Schultz.

Mercure

Armand Croteau
Montréal

Quand le tribunal impose sa langue

Monsieur Melvin L. Rothman
Juge à la Cour supérieure

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt un jugement que vous avez rendu le 5 décembre dernier dans l'affaire d'un adolescent dont la cause avait été référée aux tribunaux ordinaires par la Cour du Bien-être social.

Laissant de côté le mérite de l'affaire, j'aimerais souligner que votre jugement a été rédigé en anglais, malgré le fait que le requérant et les cinq intimés impliqués dans la cause aient tous été francophones et que la cause ait été entendue en français. Seul anglophone dans cette affaire, vous avez imposé votre langue à toutes les parties dans votre jugement. Est-ce à dire que, selon vous, un Québécois francophone doit pouvoir comprendre l'anglais pour s'adresser à un tribunal québécois?

Jean Trépanier
Université de Montréal

le fond des choses

Les francophones
hors QuébecMalgré ses récents déboires, le
Parti acadien a-t-il un avenir ?

par J. Yvon Thériault

Professeur au Collège Algonquin, à Ottawa, mais acadien d'origine, J. Yvon Thériault s'intéresse de près à l'évolution du Canada français. Ses origines et son enseignement sur "la société canadienne-française" l'ont rendu sensible aux espoirs que véhiculait le Parti acadien lors de la dernière campagne électorale au Nouveau-Brunswick. On sait que le Parti acadien a fait alors lamentable figure, ne faisant élire aucun candidat et devant se contenter d'un maigre pourcentage du vote populaire. M. Thériault se demande si cet échec est irrémédiable.

L'avenir de la minorité acadienne repose-t-il sur l'organisation d'une force politique autonome ?

Les résultats électoraux du 18 novembre au Nouveau-Brunswick ont été interprétés comme un vote traditionnel des électeurs et une démonstration de la non viabilité des tiers-partis. Certes, certains changements sont perceptibles, une certaine percée conservatrice dans le nord-francophone et le phénomène semblable dans le sud anglophone pour les libéraux. Ces quelques changements ne sont d'ailleurs pas tellement significatifs et s'expliquent en partie soit par des considérations locales (popularité du chef libéral Higgins dans le secteur anglophone), soit par le recoupage de la carte électorale. L'élection, pourtant, promettait d'être fertile en événements, apparition de nouvelles forces politiques et espoir de voir enfin percer le Nouveau Parti démocratique. Mais face à ce qui ressemble étrangement à un pacte du silence entre les deux partis traditionnels, les tiers-partis n'ont pas réussi à faire ressortir l'élément nouveau, à intégrer dans les débats électoraux les raisons de leur existence.

L'apparition du Parti acadien avait suscité dans les milieux francophones en dehors du Nouveau-Brunswick un certain intérêt. Elle posait de façon nouvelle la question de la viabilité des minorités francophones à l'extérieur du Québec. Face à une assimilation "galopante" et à la possibilité de plus en plus réelle de la souveraineté de la nation québécoise, les minorités francophones n'ont pas élaboré de projets précis. L'organisation d'une force politique acadienne autonome permettait d'espérer une amorce de projet susceptible de fournir une base essentielle de survie à la minorité francophone qui jouit encore d'une certaine place de salut.

Le nouveau nationalisme

Il n'est pas besoin d'expliquer longuement combien le problème des minorités est complexe. Lorsqu'au Canada français le nationalisme était relié au phénomène religieux, il était assez facile de rallier les populations francophones à des actions "patriotiques" visant à sauvegarder la culture. Aujourd'hui, suite au déclin d'intérêt suscité par la religion, le nationalisme traditionnel n'a plus sa place. Sans cette base, le nationalisme doit trouver de nouveaux projets capables d'attirer la jeunesse francophone. Au Québec, la présentation d'un projet de société a pu compenser, dans une certaine mesure, cette disparition. Le nationalisme conservateur qui assurait la survie du Québec francophone s'est transformé en un nationalisme progressiste. En dehors du Québec, ce phénomène est plus complexe et les anciennes structures par lesquelles étaient canalisés les espoirs nationaux, cherchant une orientation capable de susciter un renouveau de vigueur dans la volonté de survie de ces minorités.

La disparition plus ou moins lente de ces institutions aurait été prévisible sans l'ingérence du pouvoir fédéral qui a réussi à faire survivre artificiellement certains des organismes francophones. Par le biais du secrétariat d'Etat, le pouvoir fédéral tente d'enrayer le cancer qui ronge ces organisations en distribuant des subventions. Cette politique s'inscrit dans la vision du gouvernement Trudeau qui, pour défendre le fédéralisme, veut démontrer la force de la vie francophone en dehors du Québec. Loin d'avoir réussi à insuffler une nouvelle vie aux fran-

cophones, cette aide généreuse du gouvernement central n'a réussi qu'à démontrer le caractère superficiel de la vie française dans certaines parties du pays. Il faut bien l'avouer, la francophonie canadienne s'identifie de plus en plus à celle du Québec.

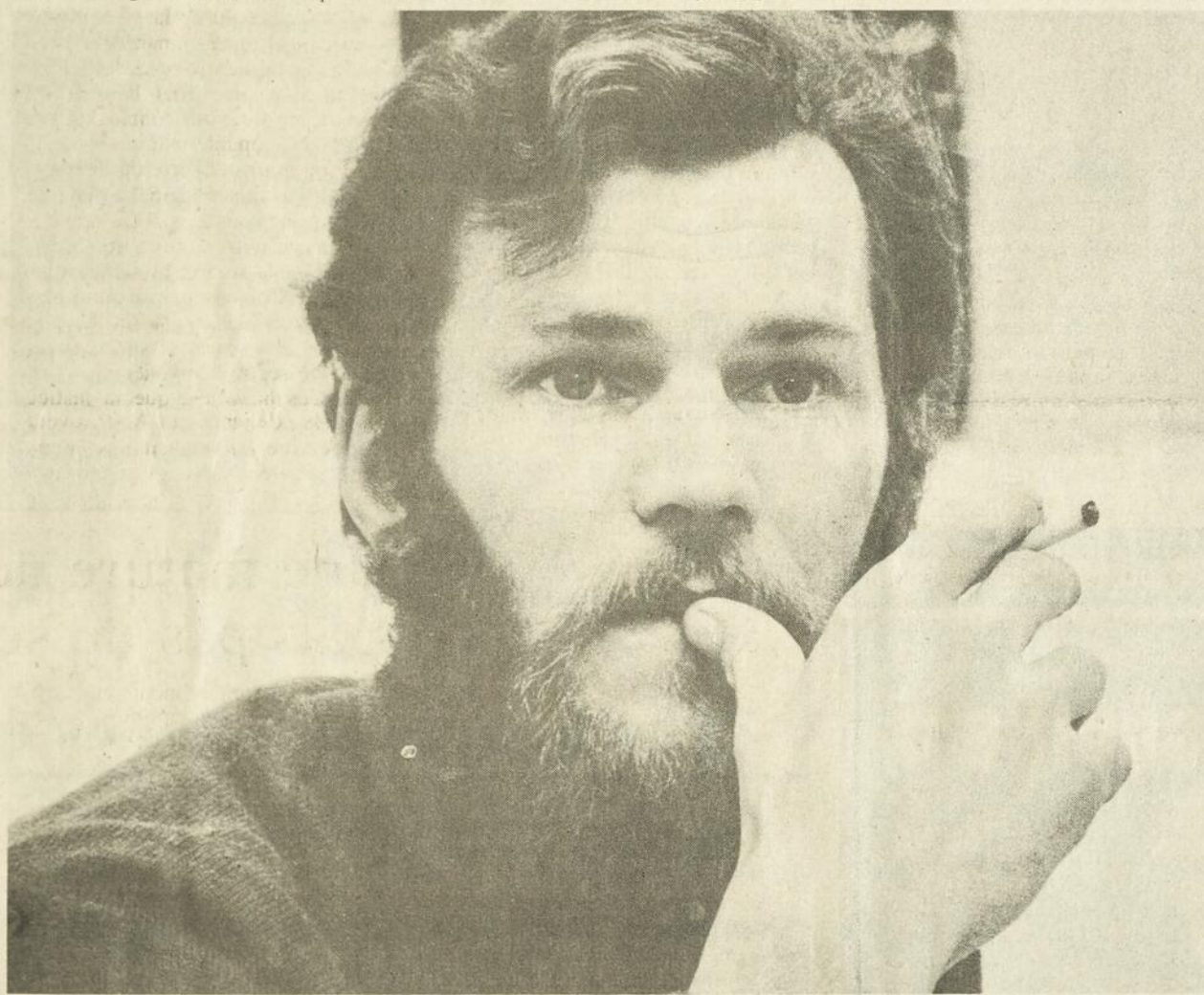
Devant ce bilan assez pessimiste, un espoir demeure pourtant, soit la surprenante ténacité du groupe "Acadiens du Nouveau-Brunswick". Ceux-ci, depuis la "mini-révolution tranquille" de Louis Robichaud au début des années 60, ont démontré une certaine forme d'originalité qui permettait de croire que les Acadiens ne sont pas des Anglo-canadiens parlant français, comme le sont, malheureusement, en majorité, les francophones vivant en dehors du Québec.

Sur le plan politique, ils avaient, à travers le Parti libéral, réussi une certaine forme de participation aux grandes décisions politi-

ques. L'avenir de la minorité acadienne repose-t-il sur l'organisation d'une force politique autonome ?

Les résultats électoraux du 18 novembre au Nouveau-Brunswick ont été interprétés comme un vote traditionnel des électeurs et une démonstration de la non viabilité des tiers-partis. Certes, certains changements sont perceptibles, une certaine percée conservatrice dans le nord-francophone et le phénomène semblable dans le sud anglophone pour les libéraux. Ces quelques changements ne sont d'ailleurs pas tellement significatifs et s'expliquent en partie soit par des considérations locales (popularité du chef libéral Higgins dans le secteur anglophone), soit par le recoupage de la carte électorale. L'élection, pourtant, promettait d'être fertile en événements, apparition de nouvelles forces politiques et espoir de voir enfin percer le Nouveau Parti démocratique. Mais face à ce qui ressemble étrangement à un pacte du silence entre les deux partis traditionnels, les tiers-partis n'ont pas réussi à faire ressortir l'élément nouveau, à intégrer dans les débats électoraux les raisons de leur existence.

L'apparition du Parti acadien avait suscité dans les milieux francophones en dehors du Nouveau-Brunswick un certain intérêt. Elle posait de façon nouvelle la question de la viabilité des minorités francophones à l'extérieur du Québec. Face à une assimilation "galopante" et à la possibilité de plus en plus réelle de la souveraineté de la nation québécoise, les minorités francophones n'ont pas élaboré de projets précis. L'organisation d'une force politique acadienne autonome permettait d'espérer une amorce de projet susceptible de fournir une base essentielle de survie à la minorité francophone qui jouit encore d'une certaine place de salut.



Euclide Chiasson, président-fondateur du Parti acadien

photo Michel Giroux

ques; au niveau culturel, l'Acadie produit un nombre impressionnant d'artistes dont le sens créateur est signe d'une vie nationale. Enfin, les sursauts de la vie sociale et économique ont délogé les anciennes élites par une génération moins préoccupée de survie culturelle et plus impliquée au niveau social et économique. L'ancienne Société nationale des Acadiens, en plus de s'être restructurée, s'est rajoutée et les notables traditionnels ne participent plus aux nouvelles préoccupations de cette institution. Des organisations de participation de masse ont surgi, des comités de citoyens ont été créés. Rappelons simplement le CRAN dans le Nord-Est, CRASE dans le Sud-Est, etc... Tous ces signes démontrent un potentiel très différent de la survie culturelle, caractéristique des autres minorités francophones.

La création d'un parti

À partir de ces données, il fallait, pour assurer une continuité, créer un mécanisme capable de cana-

lisser ces actions disparates. Un groupe de jeunes Acadiens a conclu que seulement à travers l'organisation d'une force politique acadienne autonome ils pourraient répondre aux exigences de cette nouvelle situation. C'est dans ce contexte qu'il faut analyser la création du P.A. et aussi étudier les résultats du scrutin provincial du mois de novembre.

Pour quelqu'un qui est sympathique à cet effort de création d'une force politique autonome en Acadie, il est tentant d'interpréter l'échec électoral (moins de 5% du vote dans les régions francophones) par des causes purement techniques. Le manque de pragmatisme électoral, le manque de moyens financiers, le manque de temps pour faire connaître et apprécier son programme. Malgré que ces raisons soient réelles, elles ne sont pas, à notre avis, assez significatives pour expliquer un échec aussi total. Si le parti répondait vraiment à un besoin, il aurait dû, malgré ces lacunes électorales, rallier un nombre plus important de jeunes et attirer avec lui les nouveaux leaders acadiens. Tel ne fut pas le cas et le parti doit, à juste titre, repenser globalement son orientation et songer aux possibilités qui lui sont offertes.

Le Parti acadien visait à donner aux Acadiens une arme politique à travers laquelle ils auraient pu faire valoir leurs revendications. Plus important, toutefois, il voulait proposer de nouvelles structures politiques

part, souligner la philosophie social-démocrate proposée par le NPD vise surtout une couche sociale urbaine et que les Acadiens sont encore majoritairement ruraux. D'autre part, l'aspect social du programme du NPD s'inscrit dans une forme d'étatisation qui est centralisée et qui, malgré l'intérêt qu'elle puisse susciter, n'est nullement la réponse à la participation d'un groupe minoritaire en tant qu'entité culturelle distincte. Ses réformes se feront à travers une fonction publique encore unilingue anglaise et les gouvernements, pour répondre aux exigences des Acadiens, seront tentés de s'enliser dans le borbier du bilinguisme.

Ce serait, certes, un grand pas si une formation social-démocrate prenait le pouvoir (autant au Nouveau-Brunswick qu'au Québec d'ailleurs), mais cette formation politique ne résoudrait aucun des problèmes majeurs propres à une minorité. C'est-à-dire l'incapacité en tant que peuple d'élaborer soi-même un projet de société, participation selon nos valeurs culturelles au processus décisionnel, coupure entre la minorité et la bureaucratie fonctionnant à partir d'une vision étrangère du monde.

Cette recherche de réalisme, afin de pouvoir proposer un projet précis, n'est pas le seul problème que pose cette option de création d'une force politique autonome. Une minorité ne peut songer à prendre en main le gouvernement (à moins

vous avez la parole

La Sûreté du Québec
au service du fédéral

Il s'en passe des choses étranges dans ce mystérieux pays qui a pour nom Canada. Pas un seul jour ne disparaît sans que nous ayons été témoins, surtout au Québec, de faits plus choquants les uns que les autres. Il y a, par exemple, les malheureux villageois et cultivateurs de Sainte-Scholastique qui sont les victimes du dégoûtant favoritisme fédéral envers les "parlants" anglais de l'Ontario, alors que pour construire le véritable aéroport international du Canada, il a suffi que seulement 19,000 acres de territoire soient expropriés, cependant qu'ici au Québec, pour bâtir l'éléphant-blanc de Mirabel, ils ont dépossédé des Québécois de 93,000 acres de terrain. Cet aéroport situé à cheval sur la frontière ontarienne ne servira dans quelques années qu'au transport du fret et du bétail. Et durant la construction de ce non-sens absolu, les anciens propriétaires des terres où sera situé ce chef-d'œuvre d'imbécillité se butent aux agents de la Sûreté du Québec du moment qu'ils veulent faire voir leur dégoût, leurs déboires, leurs peines, enfin leur lassitude au gouvernement Trudeau.

Ainsi donc, messieurs Bourassa et Choquette, vous protégez le contribuable contre les voleurs de banques, contre les truands qui maltraitent et parfois tuent des vieillards dans leurs demeures, contre les maniaques de la vitesse sur nos routes,

etc... Enfin, vous utilisez et les talents et les énergies de la Société du Québec en faveur du fédéral et ce, malgré que Trudeau et Allmand vous envoient au diable face à vos réclamations monétaires. "Re Sûreté du Québec" qui est sensée assurer la protection des Québécois contre les bandits de toutes sortes qui infestent la Belle Province?

Allons, messieurs du gouvernement québécois, laissez la Gendarmerie royale du Canada faire son travail à Sainte-Scholastique, peut-être alors les pauvres gens de ce fatidique village seront-ils traités avec plus de politesse et de savoir-faire, plus d'humourisme même? Car bâtonner ses semblables quand ceux-ci réclament leur dû, ceci dénote autant d'ignorance que de brutalité. Ainsi donc, messieurs Bourassa et Choquette, tout en essayant de récupérer les millions que vous réclamez de Trudeau et Allmand, de grâce, laissez à leurs peines et misères les malheureux exploités de Sainte-Scholastique, ne les maltraitez pas en plus, car pour ces pauvres gens, ce sont eux qui vivent une des plus horribles tragédies humaines qu'aucun pays soi-disant civilisé ait jamais vécues sur son territoire et il a fallu, il va sans dire, que cet atroce scandale voit le jour dans la province de Québec qui assurément n'est pas une province comme les autres. Et comment donc?

Sylvia Poirier
RepentignyRemettre l'histoire en
des mains compétentesHon. min. François Cloutier
Ministère de l'Éducation

Permettez-moi d'abord de vous féliciter d'avoir enfin compris la nécessité d'un cours d'Histoire obligatoire. Histoire nationale ou autre, au niveau secondaire. Depuis quelques années, l'Histoire fait figure de "parent pauvre" vis-à-vis les autres matières enseignées. Votre appui permettra de redorer le blason de cette matière jugée entité négligeable jusqu'à ce jour. Cependant, si vous ne voulez pas que le pas en avant que vous désirez faire ne devienne un pas en arrière, vous allez devoir oeuvrer fermement sur certains points.

L'Histoire est à ce point importante qu'elle ne peut plus être enseignée par n'importe qui comme ce fut fait par le passé. Jusqu'à tout récemment, beaucoup de maîtres de maison passaient de leurs chaudrons de cuisine au pupitre d'enseignants. La qualité de l'enseignement ne pouvait faire autrement que d'être fortement diluée. Ceci vaut pour de nombreuses matières et surtout pour l'Histoire.

L'Histoire, on la faisait ensei-

gner et on le fait encore en 1974, par des sortes de bouche-trous. Ainsi un professeur de mathématiques peut se retrouver avec un groupe d'Histoire pour combler son horaire. C'est facile d'enseigner l'Histoire "à peu près"; tout ce qui est nécessaire, c'est de savoir lire dans un beau livre avec de belles images et de grosses lettres carrées, livre que vous lisez à la face de vos élèves et le tour est joué!

L'Histoire doit être enseignée par des spécialistes de cet enseignement et non par des improvisateurs de dernière heure. Celui qui n'est pas médecin n'a pas le droit de pratiquer la médecine, pourquoi alors une personne qui n'a aucune notion sérieuse d'Histoire (au moins deux ans d'université) enseignerait-elle l'Histoire? Je vous laisse ici en espérant que vous verrez à ce que des spécialistes de l'Histoire dispensent les cours d'Histoire et qu'ainsi cessent ces cours inutiles de "lectures dirigées... plus ou moins adroitement".

Jean Garon
Enseignant en Histoire
SilleryN'en déplaise au président,
il faut reparler de l'école

"La société canadienne-française est-elle prête à accepter de devenir une société multi-lingue?" demande le ministre Bienvenue commentant la déportation des Haïtiens.

Ma réponse? Non. Tout comme elle n'est pas prête à accepter l'Indépendance, tout comme elle n'est pas prête à faire du français la seule langue officielle de son pays. Que voulez-vous, tout se tient. Notre société, la direction péquiste en tête, considère comme une manifestation de largeur de vues la ségrégation de notre système d'éducation; ségrégation à la fois culturelle (anglais-français), religieuse (catholique-protestant) et économique-sociale (public-privé).

Notre société voit un signe de sa tolérance dans le fait de ne pas obliger les immigrants hindoux, japonais ou chinois à fréquenter ses écoles, sous prétexte que ces immigrants avaient appris l'anglais avant d'arriver ici.

Les résultats de cette philosophie pseudo-libérale sont faciles à percevoir: jour après jour notre société devient plus isolée et plus repliée sur elle-même. Les Canadiens-français, à Montréal, "ce sont les gens qui font bande à part". La société canadienne-française, impuissante à affirmer sa propre personnalité, assiste au "melting-pot" culturel qui est en train de se faire à côté d'elle, alors qu'elle devrait en être l'épicentre. Aveuglée par le mythe des deux nations, la société canadienne-française refuse d'aménager son territoire, même sur le plan culturel.

Il faudrait que d'ici 30 ans, le jeune Canadien-français ait appris qu'on est tout autant canadien-français que l'on soit blanc, jaune, verdâtre, rougeâtre, brun basané, brun clair, noir ou noir noir. (Les teintes et les nuances sont illimitées). À défaut de faire cette intégration, celle-ci se fera dans le sens "Canadien" et dans 30 ans les Canadiens-français devenus minoritaires se demanderont pourquoi ils tardent à quitter leurs ghettos et à s'intégrer à la culture majoritaire.

Montréal est une ville cosmopolite comme Paris ou New-York. C'est d'ici 30 ans qu'on saura si Mon-

tréal est une ville cosmopolite anglaise ou française.

Non, nous ne sommes pas prêts à devenir une société multi-lingue. Le drame véritable cependant c'est que bien peu de gens travaillent à nous y préparer.

Donc, demain dans mon école française, je rencontrerai mes 130 élèves: 129 Canadiens-français et un Haïtien "étranger"? Pendant ce temps, mon collègue anglais rencontrera ses 130 élèves: des Grecs, des Jamaïcains, des Anglais, des Italiens, des Péruviens, des Canadiens-français, etc... mais aucun étranger. On refuse au jeune Canadien-français la chance de comprendre "l'autre" par le contact quotidien et on s'étonne ensuite qu'il soit plein de préjugés. Le plus aberrant, c'est que les défenseurs de la thèse de l'école unique sont catalogués comme "racistes" par la direction du Parti québécois qui tient tellement à tenir ces gens à l'écart.

Pour ma part, je suis de ceux qui croient fermement que la société canadienne-française sera multilingue et multi-lingue ou ne sera pas. Cependant, cette société ne pourra devenir multi-lingue tant que le dogme "du respect des supposés droits d'une minorité coloniale infinitésimale" n'aura été battu en brèche.

Il est donc urgent, quitte à déplaire au président, de lever l'interdit qui règne sur cette question au sein du Parti québécois.

Bernard Smith
Montréal

sans blague...

C'était une personne qui gardait tout pour elle-même son esprit. D'ailleurs, elle en avait si peu qu'elle ne pouvait pas le laisser courir les rues.

...

Il ne faisait pas attention à son chemin d'ailleurs (exprès) craignant de se trouver sur la bonne route. Il savait très bien qu'il n'y a pas de divorce sans mariage... et très peu de mariages sans divorce.

Gilles LeSage

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. À la machine à écrire de préférence. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Les manuscrits ne seront pas rendus.

La carrière de Jack Benny, aristocrate de l'humour

Le célèbre humoriste américain Jack Benny est mort jeudi soir à Beverly Hills (Californie) des suites d'un cancer. Il était âgé de 80 ans.

Jack Benny, né Benjamin Kubelski en 1894 à Waukegan, Illinois, fut une des plus grandes vedettes américaines de la radio et de la télévision et joua dans plusieurs films.



Jack Benny dans une scène du film "La Tante Charley"

La noblesse de l'humour

Benny commença sa carrière à 14 ans comme joueur de violon dans un théâtre de sa ville natale. En 1911 il part faire ses premières tournées dans la troupe "Salisbury et Benny". Il joue encore du violon tandis que la directrice, Cora Salisbury, joue du piano. Et en 1913 il a sa propre troupe, "Benny and Woods".

Après la guerre, il se lance dans le vaudeville sous le nom de "Jack Benny, aristocrate de l'humour". Mais le véritable essor de sa carrière fut en 1932 lorsqu'il débuta à la radio dans des émissions de variétés. En 1950, enfin, il commence des shows télévisés qu'il n'abandonnera qu'en 1965.

Il a participé à plusieurs films dont "Aime ton prochain", "La Tante de Charley", "Être ou ne pas être".

Il s'était marié en 1927 à Sadye Marks qui le rejoignit sur la scène sous le nom de Mary Livingston.



où irons-nous?

Cinéma

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "Le cercle noir": 2.20, 6.00, 9.50. "Cosa Nostra le dossier Valachi": 12.10, 3.55, 7.45.

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Airport '75": 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage moyen) 931-3313: "Animal Crackers": 7.15, 9.10.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747: "Le petit prince" (version anglaise): 1.00, 2.40, 4.00, 6.00, 7.40, 9.15.

BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424: "De Canardeur": 1.50, 5.45, 9.45. "Un colt pour une corde": 12.05, 4.00, 7.55.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844 1932: "Room 11": 1.25, 4.15, 7.05, 9.55. "3 on a water bed": Midi, 2.50, 5.40, 8.30.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5190: "Le chaud lapin": 2.05, 5.45, 9.25. "Les brutes dans la ville": 12.30, 4.10, 7.50.

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685: "Un Justicier dans la ville": 2.45, 6.15, 9.45. "Les brutes": 1.00, 4.30, 8.00.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400: "Bruce Lee, sa vie, ses amours, ses combats et sa mort": 2.15, 6.00, 9.45. "Le complot": 12.10, 3.50, 7.35.

CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400: "Tigre aux griffes d'or" et "L'émmerdeur chinois".

CINEMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le mouton égaré": 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

CINEMA 2001: 855 Decarie, 277-2001, Lundi: "La planète sauvage" et quelques dessins animés: 2.00, 3.45, 6.30, 8.00, 9.30. Mardi: "Le chapeau".

CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302: "La corne de chèvre": vend et sam 8.05, dim. lundi et mercredi: 4.15, 8.15 mardi: 2.05, 5.45, 9.25. "Les brutes dans la ville": 12.30, 4.10, 7.50.

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996: "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222: "Le trio infernal": 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

CINEMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559: SALON ROUGE: "Rabbi Jacob": 6.20, 9.45. "Marry me, marry me": 8.05. SALON BLEU: "Pourquoi Israël?": 8.00.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Island at the top of the world": 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25.

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210: "Gatsby le magnifique": 6.50, 9.30. Sam et dim. 1.30, 4.10, 6.50, 9.30.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060: "Mon nom est personne": 7.20, 9.30.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060: "Toute une vie": 7.00, 9.30.

ELYSEE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAISSANCE: "Amarcord": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Quatre nuits d'un rêveur": 7.15, 9.30. Sam et 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40.

ELECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine, 522-9177: "Chère amour" et "Qu'est-ce que je vois?": 7.15, 9.30.

EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151: "Ride mister" et "Memories with in miss Aggie".

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600: "Les beaux dimanches": 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303: "Les bidasses s'en vont en guerre": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428: "Tigre aux griffes d'or" et "L'émmerdeur chinois".

GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229: "Decameron II" et "Decameron III".

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau, 671-6129: "Donnez-nous notre amour quotidien" et "Faut pas jouer avec les vièges".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E., 725-7000: "Les aventures de Pinocchio": 6.20, 8.50.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707: "The apprenticeship of duddy Kravitz": 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200: "Les aventures d'une jeune

veuve": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

LAVAL II: 1600 Le Corbusier, 688-8200: "Exorcismes et messes noires" et "Le puceau se déchaîne".

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851: "God father II": 12.00, 3.30, 7.00, 10.30.

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174: "Les aventures de Pinocchio": 6.20, 8.50, Sam, dim: 1.30, 3.55, 6.20, 8.50.

MERCER: 4260 Ste-Catherine 255-6224: "L'exorciste": 7.15, 9.30.

MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis: "Qu'est-ce que je vois?" et "Chère amour".

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570: "Papillon": 1.10, 5.10, 9.25. "Interne project": 3.35, 7.40.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245: Lundi: "Les clowns": 2.00, "Wonderwall": 4.30, "Les valseuses": 7.00. "Les chiens de paille": 9.30. Mardi: "Relache".

PARC (Verdun): 720 Av. de l'Église, 709-1509: "Le festival des films érotiques de New York no 2": 6.30, 9.30. "Dany la ravageuse": 8.00.

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807: "Les aventures d'une jeune veuve": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. "Les vierges".

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595: "Front page": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644: "Black Christmas": 12.15, 2.15, 3.55, 5.45, 7.35, 9.30.

PLACE VILLE-MARIE: Little 577 Dorchester O., 866-2644: "The night porter": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

PLAZA 6505 St-Hubert, 274-6155: "Le chaud lapin": 2.05, 5.45, 9.25. "Les brutes dans la ville": 12.30, 4.10, 7.50.

PUSSEYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215: "Prison babies": 1.15, 4.00, 6.45, 9.30. "Obscene house": 12.00, 2.50, 5.35, 8.25.

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139: "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322: "The sting": 1.00, 3.00, 5.15, 7.25, 9.30.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211: "Une coccinelle en ballade extraordinaire": 12.30, 4.15, 8.05. "La chevauchée vers l'ouest": 2.05, 5.50, 9.40.

RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129: "Docteur Jivago": 12.45, 4.20, 7.55.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129: "Les aventures d'une jeune veuve": 1.30, 3.00, 5.30, 7.30, 9.30.

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243: "The night porter": 12.25, 2.40, 4.55, 7.05, 9.15.

VENDOME: Place Victoria 878-1451: "Black socks": 12.45, 2.30, 4.15, 6.05, 7.45, 9.30.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092: "Le crepuscule des crapules" et "L'invincible dragon".

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Les aventures d'une jeune veuve": 7.30, 9.30 (SALON ROUGE): "Tonnerre rouge": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577: "L'exorciste": 7.25, 9.30.

WESTMOUNT SQUARE: "Harry — Tonto": 12.35, 2.40, 4.40, 6.40, 8.55.

YORK: "Eleven Harrow House": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

Théâtres

CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: 1700 rue St-Denis: relâche.

VIDEOGRAPHIE: 1608 St-Denis, 842-9786.

LE MODULE D'ART DRAMATIQUE: 1406 St-Denis, 876-5673.

THÉÂTRE DE QUAT-SOUS: 100 est avenue des Pins, 845-7277.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: "La Sagouine II", d'Antonine Maillet. Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): "Sea Horse" d'Edward J. Moore, à 20.30. Samedi: 18.30 et 22.00.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau: Relâche.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine. "La main passe" de Feydeau à 20.00 jusqu'au 16 janvier. Relâche le lundi.

Variétés

L'ÉVÊCHE: (Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier): Relâche.

CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. Relâche.

LE PATRIOTE: 1474, Ste-Catherine E., 521-6666: Relâche lundi, mardi.

LE PATRIOTE EN HAUT: Relâche lundi, mardi.

PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: Relâche.

PLACE DES ARTS: Théâtre Maisonneuve. Relâche.

théâtre du nouveau vert

Du mar. au sam. 20h.00 — dim. 19h.

LA SAGOUINE II

d'Antonine Maillet

AVEC Viola Léger

Représentation exceptionnelle



Réservations: 844-1793

Metro Laurier, sortie Gifford — 4664, rue Saint-Denis

LES FILMS MUTUELS en association avec LE GROUPE SOGECOR présentent

UNE PRODUCTION PIERRE DAVID DOMINIQUE MICHEL dans

LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE



un film de ROGER FOURNIER

avec GUY PROVOST • ROSE QUELLETTE • RENE CARON • ANDRÉ DUBOIS LIONEL VILLENEUVE • REAL BELAND • BENOÎT MARLEAU DENIS DROUIN • JEAN PIERRE MASSON et la participation de CLAUDE MICHARD • musique de MARCEL LEFEBVRE

(Laissez-passer non valables) Tous les jours à 1:30, 3:30, 5:30, 7:30 et 9:30.

à l'affiche

VERSAILLES 7253 Sherbrooke E. 353 7880 PAPINEAU 7263 St-Hubert 521 6853 PIGALLE 318 Ste-Catherine O. 861 2807

GREENFIELD Ph. 61 Greenfield Park 617 6125 LAVAL 7263 St-Hubert 521 6853 PARC-Verdun 720 des Tapis 768 2599

Equalement aux cinémas suivants MASKA St-Hyacinthe JOLLETTE Joliette REX St-Jérôme SALABERRY Valleyfield

Aussi: SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, COATICOOK, TROIS-RIVIERES, QUEBEC & HULL

vie et culture

Après son adhésion à la convention universelle

Une rencontre Québec-URSS sur le droit d'auteur

Les dirigeants de l'Agence de l'URSS pour les droits d'auteur (VAAP), après avoir été reçus à l'Hôtel de Ville par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et avoir signé le Livre d'or de la Ville de Montréal, rencontraient cette semaine les membres de la Société canadienne-française de protection du droit d'auteur ainsi que des éditeurs québécois.

La délégation soviétique, sous la conduite de M. Boris Pankin, président du

bureau de direction de l'Agence, comptait également M. Boris Zatsépin, chef du département de l'exportation et de l'importation des droits, et M. Alexandre Lebdev, chef du département international.

Une rencontre "historique"

M. Claude Hurtubise, président de l'Association des éditeurs canadiens, a présidé cette rencontre. L'URSS, qui adhère en

mai 1973 à la Convention universelle sur le droit d'auteur, désire, par l'intermédiaire de son agence, créer des liens avec les pays occidentaux.

Cette dernière rencontre, que l'on peut qualifier d'historique, a permis à la VAAP d'expliquer aux éditeurs québécois son rôle et ses objectifs, ainsi que le mécanisme de paiement par l'URSS, des droits d'auteur aux écrivains étrangers.

Les éditeurs sovié-

tiques, qui publient 80.000 livres par année, sont très actifs dans les domaines techniques, scientifiques et médicaux, sans négliger toutefois le domaine purement littéraire.

Cette première rencontre sera suivie d'échanges entre la VAAP et la SCEPDA et sera complétée par les négociations entre les éditeurs québécois et l'Agence lors de la tenue de la première Foire internationale du livre de Montréal en mai prochain.

Au Musée des beaux-arts

Un phénix chinois de 1629

Une peinture chinoise de qualité, faite par Tch'en Hong-Chou au dix-septième siècle, et appartenant au Musée des beaux-arts de Montréal, a été remise en lumière au cours des recherches des conservateurs de l'institution.

M. Léo Rosshandler, directeur adjoint du musée, a déclaré que l'oeuvre occupera une place d'honneur quand le musée, refait et agrandi, ouvrira ses portes.

Une oeuvre de jeunesse

Tch'en Hong-Chou est né en 1598, à Tchou-chi dans le Tchéh-Kiang. Il fut orphelin de père à l'âge de neuf ans, mais reçut néanmoins une éducation littéraire et artistique complète. Il atteignit son premier grade officiel à l'âge de 20 ans, mais subit ensuite des échecs répétés dans d'autres examens qui lui auraient permis d'accéder à la fonction publique. Il se consacra donc à l'art de la peinture et acquit rapidement une réputation considérable.

Le problème de l'identification de cette peinture intitulée "Deux phénix sur une branche" a été résolu par la comparaison du dessin, de la composition, la technique du pinceau, la calligraphie, les sceaux et le support avec d'autres oeuvres de Tch'en Hong-Chou dans divers musées américains. Peinte à l'encre et aquarelle sur soie, l'oeuvre du musée de Montréal est signée et datée de 1629.

temps, méprisait la famille étrangère qui occupa le trône de l'Empire Céleste et il chercha refuge dans la religion, prétextant de devenir moine bouddhiste.

"Essentiellement inspirée de Confucius, puisqu'elle exalte l'enseignement de ce sage, la peinture fut sans doute exécutée avant que l'artiste prenne la tonsure", dit M. Rosshandler. "La réputation du peintre ayant atteint la capitale, l'empereur attira Tch'en Hong-Chou à la cour et c'est là probablement qu'il peignit les phénix."

La légende du phénix

Le phénix est un oiseau fantastique qui d'après la légende chinoise se manifeste sur terre une fois tous les mille ans pour signifier l'apparition d'un homme absolument vertueux. D'autre part, le phénix est symboliquement l'être complé-

mentaire du dragon: là où ce dernier incarne la force sauvage de la nature (l'empereur), l'oiseau imaginaire représente la vertu imposant des limites sévères aux tendances naturelles (l'impératrice).

Ce n'est que rarement qu'une paire de phénix est choisie comme sujet d'une peinture car l'oiseau légendaire, appelé Fong Hoang, en chinois, participe à la fois du mâle et de la femelle. Le couple souligne sans doute "l'appel à la vertu en évoquant l'amour et sa conséquence souhaitée, la fidélité conjugale", dit M. Rosshandler.

Les plumes éclatantes reflètent également le symbolisme rigoureux de l'époque: rouge pour le respect des autres, jaune pour la décence, noir pour la sagesse, bleu pour la fidélité et blanc pour la douceur.

Le musée ne possède qu'une seule oeuvre de Tch'en Hong-Chou dans sa collection permanente.

La Coopérative



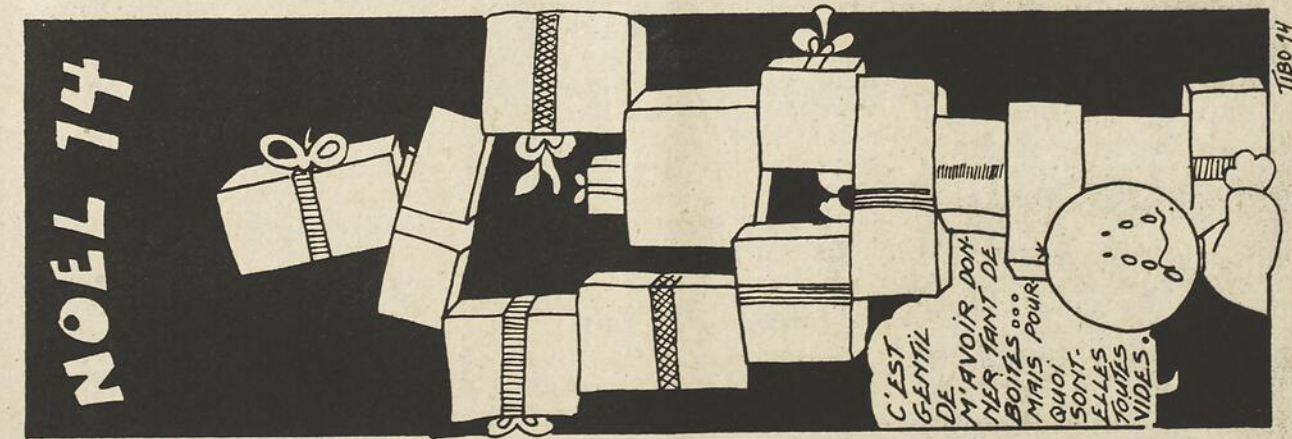
et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUF par TANGUAY als La Pataphérique c.p. 917 Ste-Adèle

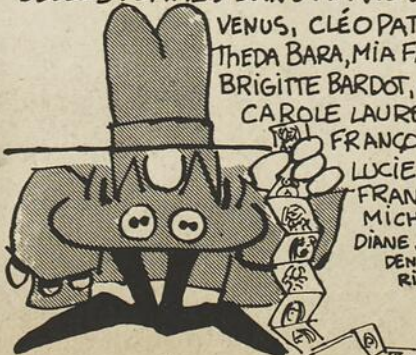


lunambule par tibo

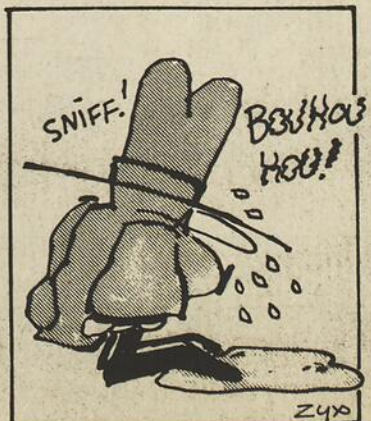


le sombre vilain

OUI, J'AI EU DE NOMBREUSES BELLES FEMMES DANS MA VIE:



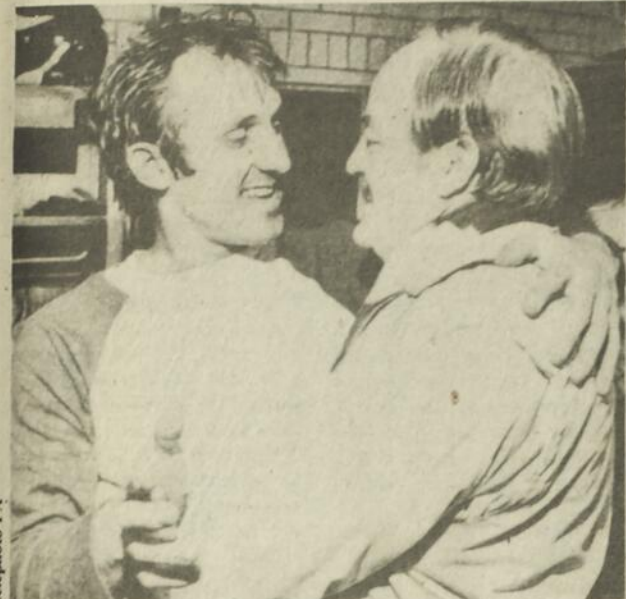
ÉVIDEMMENT JE LES AI TOUTES LAISSÉES TOMBER!



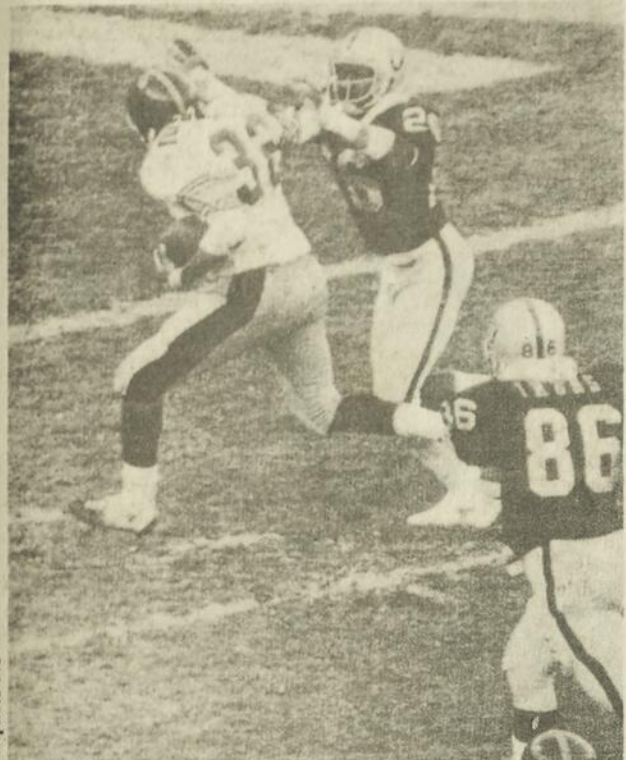
le sport

Le Super Bowl:

Steelers contre Vikings



Frank Tarkenton, le quart-arrière des Vikings du Minnesota, explique au sénateur Hubert Humphrey comment son équipe a battu les Rams de Los Angeles 14-10.



Franco Harris (32) marque le premier touché des Steelers au début du quatrième quart. Et il comptera le dernier à la fin de ce même quart...

Le Super Bowl, le 12 janvier 1975, opposera les Vikings du Minnesota aux Steelers de Pittsburgh qui participeront à leur premier match de championnat de la Ligue nationale de football en 42 ans d'existence.

Vikings 14, Rams 10

BLOOMINGTON, Minn. (AP) — Dans un match largement dominé par les équipes défensives, les Vikings du Minnesota ont battu hier après-midi les Rams de Los Angeles 14-10, remportant les honneurs de la conférence nationale de la Ligue nationale de football et méritant, à ce titre, une participation dans le Super Bowl du 12 janvier.

Le jeu clé du match a sans doute été une interception réussie par Wally Hilgenberg des Vikings dans sa zone des buts au troisième quart au moment où Minnesota menait 7-3. Les Rams, qui avaient pris le ballon à leur propre ligne d'une verge, avaient réussi à se rendre à une verge d'un touché. Une punition de cinq verges les recula à la ligne de six des Vikings. Le quart-arrière James Harris réussit un gain de quatre verges. Au troisième essai avec deux verges à franchir pour le touché, Harris tenta une passe à Jackie Wallace qui fut interceptée par Hilgenberg.

Dirigés par Fran Tarkenton, Minnesota a ensuite entamé une série sur sa ligne de vingt verges, série qui s'est terminée par un touché qui portait le compte 14-3 en leur faveur. Harris se mit alors à l'oeuvre et

donna sept points aux Rams sur une passe de 44 verges à Harold Jackson. Le compte était alors 14-10 avec plus de neuf minutes à jouer.

La défense des Vikings se montra cependant à la hauteur et put protéger l'avance du Minnesota jusqu'à la fin.

Les Vikings avaient été les premiers à inscrire des points, sur une passe de 29 verges de Tarkenton à Jim Lash, vers le milieu du second quart.

Dans les dernières minutes de la première demie, Harris compléta des passes de 19, 18 et huit verges, avant que le botteur de précision du Los Angeles, David Ray, ne réussisse un placement de 27 verges.

Le match a été ponctué de nombreuses erreurs, les plus coûteuses étant commises par les Rams.

Les Vikings ont dominé dans les gains au sol, avec 164 verges contre 121 pour les Rams. Foreman a amassé 81 verges en 22 tentatives et Osborne, 76 verges en 20 essais. Du côté des Rams, Bertelsen a totalisé 70 verges en 15 tentatives mais McCutcheon n'a pu faire mieux que 27 verges en onze essais.

Steelers 24, Raiders 13

OAKLAND (AP) — Les Steelers de Pittsburgh ont remporté le championnat de la conférence américaine de la Ligue nationale de football, grâce à une victoire de 24-13 acquise hier aux dépens des Raiders d'Oakland, à Oakland.

Les Raiders menaient 10-3, en raison d'un passe de touché de 38 verges de Kenny Stabler à Cliff Branch vers la fin du troisième quart, lorsque Terry Bradshaw prit les choses en main. Franco Harris obtint le premier touché des Steelers sur une course de huit verges au début du qua-

trième quart. Les Raiders ayant repris le ballon, Stabler voulut emprunter à nouveau la voie des airs mais Jack Ham intercepta la passe destinée à Charlie Smith à la ligne de 34 verges d'Oakland puis effectua un retour jusqu'à la ligne de neuf. La ligne défensive des Raiders semblait cependant tenir le coup et, au troisième jeu, Bradshaw se retrouva à la ligne de six. Il eut alors recours à Lynn Swann qui capta une passe de touché. Le compte était donc 17-10 pour Pittsburgh avec un peu plus de dix minutes à jouer.

Stabler dirigea cependant l'offensive des Raiders jusqu'à la ligne de six verges des Steelers mais dut se contenter d'un placement, le deuxième réussi dans le match par George Blanda, portant le compte à 17-13 avec un peu moins de huit minutes à jouer. La défense domina pendant les six prochaines minutes puis avec une minute et demie à jouer, Oakland tenta de rééditer sa performance de la semaine dernière contre Miami, mais en vain. Stabler, soumis à une forte pression de la part de la ligne défensive des Steelers, lança une passe qui fut interceptée par J.T. Thomas et retournée jusqu'à la ligne de 26 verges des Raiders. Deux jeux plus tard, Harris franchissait une deuxième fois la ligne des buts après une course de 21 verges.

La première demie avait été plutôt terne et le compte à la mi-temps n'était que 3-3. Blanda donna d'abord l'avance aux Raiders sur un placement de 40 verges puis Roy Gerela égalisa avec un placement de 23 verges.

Les Steelers ont dominé dans les gains au sol, grâce notamment à Franco Harris qui a totalisé 111 verges en 29 tentatives.

Sommaire

Première période
1. Montréal, Lapointe 15 (Mahovich, Lafleur) 10:33
2. Kansas City, Powis 4 (Charon, McElmury) 15:47
Pénalités: Sather M. 5:04, Houde KC 10:08, Roberts M 14:21 McElmury KC 16:27

Deuxième période
3. Montréal, Tremblay 7 (Risebrough, Bouchard) 00:35
4. Montréal, Lemaire 14 (Cournoyer, Gainey) 2:23
5. Montréal, Lemaire 15 (Lafleur, Cournoyer) 19:07
Pénalités-Bouchard M

11:09, Sather M 12:39, rota KC 17:42

Troisième période
6. Montréal, Lafleur 25 (Qwery, Savard) 6:47
7. Montréal, Shutt 13 (Lafleur, Mahovich) 7:51
8. Montréal, Lambert 16 (Risebrough, Bouchard) 8:46
9. Kansas City, Charron 3 11:52
Pénalités-Dubé KC et Lafleur M, dou. min. 12:57, Lapointe M 15:43.

Lancers par:
Kansas City 7-8-10-25
Montréal 11-12-14-37
Gardiens-plasse, Kansas City: Larocque, Montréal: A-16,825.

Guy Lafleur: un but, trois passes

Le Canadien ne fait qu'une bouchée des Scouts, 7-2

Le Canadien de Montréal a enfilé trois buts sans réplique en deuxième période, samedi soir, brisant une égalité de 1-1, pour s'envoler vers un gain facile de 7-2 sur les Scouts de Kansas City.

Jacques Lemaire a enregistré ses 14e et 15e buts de la saison pour le Canadien pendant que Guy Lapointe, Mario Tremblay, Guy Lafleur, Steve Shutt et Yvon Lambert ajoutaient un but chacun.

Lynn Powie et Guy Charron ont compté pour les Scouts devant 16,825

spectateurs qui ont vu le Canadien porter à 14 sa série de matches sans revers.

Lafleur, pour sa part a marqué son 25e but de la saison et complété trois passes.

Les Scouts, qui ont profité à deux reprises de doubles avantages numériques, ont été incapables d'en profiter; ils ont été déclassés 37-25 pour les lancers.

L'arbitre Wally Harris a décerné 11 punitions mineures dont sept au Canadien.

les statistiques

hockey

Ligue nationale

Division I

	G	P	N	Bp	Nc	Pts
Phil.....	23	7	5	132	72	51
Atlanta.....	16	15	6	104	108	38
NY Rangers.....	14	11	8	134	114	36
NY Island.....	13	12	9	114	100	35

Division II

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Vanc.....	22	10	5	139	110	49
Chicago.....	16	14	4	118	92	36
St. Louis.....	15	14	4	123	124	26
Minnes.....	11	19	5	99	145	27

Division III

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Canadien.....	20	6	11	162	106	51
L. Angeles.....	18	4	11	105	60	47
Pittsb.....	11	16	8	135	133	30
Detroit.....	9	19	5	77	139	23
Washing.....	3	29	4	78	190	10

Division IV

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo.....	24	7	5	165	116	53
Boston.....	20	10	6	172	116	46
Toronto.....	10	17	6	109	130	26
Calif.....	8	22	6	152	22	

Compteurs

	B	A	Pts
Exposit, Boston.....	35	35	70
Orr, Boston.....	23	46	69
Heur, Canadien.....	26	25	54
Parreault, Buffalo.....	23	31	54
Dionne, Detroit.....	19	31	50
Clarke, Phil.....	12	38	50
Mahovich, Canadien.....	16	32	48
Robert, Buffalo.....	22	25	47
Martin, Buffalo.....	21	23	44
Unger, St. Louis.....	19	25	44
Vickers, Rangers.....	16	26	42
Bucky, Boston.....	16	26	42

Association mondiale

Section canadienne					Section ouest					
G	P	N	Bp	Bc Pts	G	P	N	Bp Bc Pts		
Toronto.....	20	13	1 150	125	41	Houston.....	23	11	1 053	96
Québec.....	19	14	0 136	114	38	Phoenix.....	15	12	2 005	99
Edmont.....	16	10	0 099	84	43	San Diego.....	15	5	1 100	108
Vanc.....	15	14	2 97	96	32	Minnes.....	15	16	0 120	130
Winni.....	15	13	1 116	88	31	Michigan.....	10	22	2 040	120

Section est					
G	P	N	Bp	Bc Pts	
N.-Angl.....	19	13	1 121	123	39

Ligue majeure (Qué.)													
Section est						Section ouest							
G	P	N	Bp	Nc	Pts	G	P	N	Bp	Nc	Pts		
T.-Rivières.....	15	14	2	165	142	36	Sherbr.....	25	5	2	207	105	55
Québec.....	17	14	2	137	129	36	Corwall.....	9	9	1	152	121	44
Chic.....	16	18	2	163	210	34	Hull.....	16	14	3	184	174	52
Shawing.....	8	20	5	137	190	21	Montréal.....	15	13	3	185	164	33
Sorel.....	9	25	3	137	203	21	Laval.....	13	20	4	169	189	30

football

Les Bowls

Samedi, 28		Lundi, 30	
Peach Bowl:	Vanderbilt 6, Texas Tech 6	Gator Bowl, à Jacksonville:	Auburn vs Texas
Sun Bowl:	Mississippi State 26, North Carolina 24	Mardi, 31	
Shrine Bowl:	l'Est 16, l'Ouest 14	Sugar Bowl à Nouvelle-Orléans:	Florida vs Nebraska
Fiesta Bowl:	Brigham Young 6, Oklahoma State 16	Mercer, 1er	Cotton Bowl, à Dallas:
		Penn State vs Baylor	
		Ohio State vs USC	
		Orange Bowl, à Miami:	Alabama vs Notre Dame

BLUE BONNETS Les sélections du JOUR par Mario Lavalée

Relation entre les chevaux: chiffres entre parenthèse égale côte de vitesse

- 1- Charlie G. (6) - Ranganui (56) - Bolnde Bombshell (57).
- 2- Shafter May (61) - Windy Ru (57) - Blazer Billy (56).
- 3- Aljeans Dave (64) - Rarest Hanover (63) - Jay D. Adios (63).
- 4- Flying Success (58) - Royal Mir (54) - Monty Dale (55).
- 5- Parker Brook (61) - Caroldon Blue (60) - Misty Sota (57).
- 6- Theda Sue (64) - Bandmaster (60) - Fashion Row (59).
- 7- Keystone Ranger (65) - Miranda Girl (61) - Darling Drexel (61).
- 8- Cloverland Fleet (43) - Mr. Coffee (46) - Fly Fly Sally (41).
- 9- Cottage (79) - Armbrro Kevin (77) - Galesburg (69).
- 10- Grand Jewel (62) - Golden Able (67) - Regal Brook (62).

les capsules d'Alain Gerbier

Do, si do ré do si la do, do la do, si do ré do si la sol ré mi ré mi ré sol, ré mi ré mi ré mi ré mi ré do... Excusez-moi, je suis un peu rouillé et, entre le moment présent et la dernière fois où j'ai pianoté sur ma machine à écrire, il y a eu Noël... Quelques gammes s'imposent. Incidemment, le début de ces capsules est également celui du Boléro de Maurice Ravel... Les Maurice sont des gens enjoués et plein d'humour. Je ne citerai parmi les plus célèbres que l'humoriste Giroux ou l'humoriste "Rocket" Richard. Si vous ne vous appelez pas Maurice, ne désespérez pas, vous êtes peut-être quand même très drôle et, lorsque j'aurai davantage d'espace, je vous indiquerai quelques caractéristiques s'attachant à votre prénom. Avec un peu de perspicacité vous pouvez faire vous-même les premières déductions: par exemple les Alphonse progressent toujours, la tête penchée en avant; Alphonse la tête la première. Les Pierre se dédoublent volontiers et c'est fréquemment que vous faites deux Pierre d'un coup. Les Alain détournent l'attention: si vous pensez Alain, vous pensez forcément à l'autre etc., etc., etc.

... Vassili Alexiev (les Vassili sont des forts en thème ou des forts en haltérophilie), donc Vassili a battu, hier à Lipetz, son record du monde de l'épaulé-jeté avec 243,5 kg! Sa précédente meilleure performance (vieille de deux semaines) était de 243 kg.

... À l'occasion d'une compétition de patinage de vitesse organisée hier à Inzell (Bavière), les Canadiennes Sylvia Burka et Cathy Priestner se sont classées respectivement seconde et troisième du 1000 mètres derrière l'Allemande de l'ouest Monika Holzner-Plug. Elles ont été toutes deux créditées de 1:30,69.

... Pas de spécial pour les boxeurs même en période des Fêtes, pas de catégorie poids diable. Lorsqu'on est poids coq, on le demeure et lorsqu'on est détenteur du titre mondial de la catégorie, on le demeure également. Le Sud Coréen Hong Soo Wham a confirmé toutes ces affirmations samedi à Séoul en battant aux points en 15 rounds le Philippin Fernando Cabanela. La décision rendue par les juges et l'arbitre a été violemment contestée par le public.

... Bien sûr la nouvelle est un peu éclipsée par celle de la naissance de Jésus ces jours derniers, mais elle ne manquera pas d'émouvoir ceux qui ont foi en la science pugilistique: Au cours de la première séance de travail du séminaire des journalistes sportifs du Zaïre qui vient de s'ouvrir à Kinshasa, M. Hamouda, secrétaire général de l'Union africaine de la boxe a annoncé qu'en 1975, le champion du monde des poids lourds, l'ineffable Mohammed Ali, boxerait pour la seconde fois en Afrique. Mais, a précisé M. Hamouda, ni le pays ni la date du combat n'ont encore été désignés.

... Quatre mille personnes ont acclamé hier soir Cassius Clay qui s'est fait passer pour Mohammed Ali à son arrivée à l'aéroport de Kingston en Jamaïque. Le commis-boxeur-voyageur effectue dans ce pays une visite sur l'inv-

tation du premier ministre Michael Manley. Des milliers d'autres Jamaïcains s'étaient massés le long de la route alors que passait le cortège motorisé.

... Passons au ski... Rassurez-vous, Mohammed Ali n'a pas la polyvalence de Babar et il ne s'agit pas encore dans cette discipline. L'Autrichien Willi Puerstl a été hier le vainqueur inattendu de la première épreuve du concours Vierschanzen de saut à ski. Deux sauts de 99 et 97 mètres lui ont permis d'obtenir un total de 217,4 points et de devancer le Polonais Stanislaw Bobak 210,9 points 96,95 l'Allemand de l'est Rainer Schmidt 210,6 points 99,90. Richard Gradi d'Edmonton a été le meilleur Canadien... Il s'est classé 51e avec un saut à 79 m et un autre à 83 m (148,8 points). Peter Wilson d'Ottawa est 72e avec 71,72 (118,2 pts). Lile Speers d'Edmonton est 78e avec 71,67 (99,7 pts). Paul Martin de Toronto vient en 81e position avec 73,73 (77,4 pts) et Richard Graves d'Ottawa 82e avec 61,75 (74,9 pts).

... Samedi, dans sa maison familiale où elle a passé les fêtes de Noël avant de ragagner le circuit européen, Cindy Nelson a déclaré: "Annemarie Proell a gagné le trophée Evian quatre fois, cela suffit"... La seconde au classement de la Coupe du monde n'a pas dit cela en étant obligatoirement sous l'effet de libations communes en cette saison.

... Clarence Campbell, président de la LNH a annoncé samedi la suspension des joueurs Bryan Watson des Red Wings de Detroit et Dennis Owarsh des Penguins de Pittsburgh pour un "incident survenu" à Detroit le 14 décembre... La 76e session du Comité International Olympique (CIO), se tiendra à Lausanne du 21 au 24 mai. Elle sera précédée de trois réunions de la Commission exécutive: la première du 20 au 22 février à Tunis, la seconde du 15 au 17 mai à Rome et la troisième les 19 et 20 mai à Lausanne. D'autre part, 11 nations ont à ce jour manifesté leur intention de participer aux 7e Jeux méditerranéens qui se dérouleront du 24 août au 6 septembre.

... Les deux premières têtes de série du championnat de tennis d'Australie se sont qualifiés pour les quarts de finale de cette compétition. L'Américain Jim Connors a battu son compatriote Raz Reid, 6-1, 6-3, 5-7, 6-0 tandis que l'Australien John Newcombe a défait Bob Carmichael en trois sets: 7-6, 6-3, 6-2.

Les capsules auront aujourd'hui une chute bien triste (il faut parfois dérouter au principe de "l'happy end")... Les championnats de parachutisme de Nouvelle Galles du Sud ont été enchevêtrés samedi matin par un double accident mortel. Deux hommes qui faisaient un saut de nuit près de Rylstone se sont écrasés au sol, leur parachutes s'étant enchevêtrés. Nous terminons avec un sourire (car les Fêtes cependant continuent) un sourire crispé en posant le regard sur l'inscription qui orne le sas de sortie de l'avion: "Watch your step. Attention à la marche."

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX ET BUNGALOW À VENDRE: \$36.000.00 TEL.: 473-4570.

302 ameublement

MEUBLES NON PEINTS: VENDONS ET FABRIQUONS. VASTE CHOIX (COMMUNES, BUREAUX DOUBLES ET TRIPLES, BIBLIOTHÈQUES, MOBILIERS DE CUISINE, ETC.). AVONS AUSSI MATÉLAS, TOUTES GRANDES, À PRIX D'AUBAINE. 207, BEAUBIEN EST TEL.: 276-9067.

435 planchers

SABLAGE, FINITION PLASTIQUE, VARATHANE, NETTOYAGE TAPIS. TEL.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

ACCEPTERAIS DÉMÉNAGEMENT À PRIX MODIQUE, LOCAL OU LONGUE DISTANCE. TEL.: 737-8009.

440 service divers

AMASO SERVICE DE RENTREMENT SÉRIEX, 822 EST RUE SHERBROOKE, SUITE 5, MARCHE GAUDETTE, B.A., B.P.D., B.P.H. LES LETTRES. TEL.: 524-3852.

369 animaux à vendre

CHIOTS BERGER ALLEMAND, 1 MOIS, FERA LA JOIE DE VOS ENFANTS EN LEUR OFFRANT POUR NOËL \$15 CHAQUE. 477-0840.

379 divers à vendre

À VENDRE: LAVEUSE DE VAISSELLES DE MARQUE GENERAL ELECTRIC. EN TRÈS BON ÉTAT. 674-7820.

444 lavage - nettoyage

AA-1 LAVAGE MURS, VITRES TAPIS, PLANCHER, SABLAGE, VARATHANE, PEINTURE. ESTIMATION GRATUITE. SERVICE 7 JOURS M. ROGER 676-3332.

455 impôts - tenue de livres

DECLARATIONS D'IMPÔT FORMULE DEPUIS 1968, TENUE DE LIVRES. TEL.: 381-5425.

820 femmes-filles demandées

FEMME, FILLE DEMANDÉE GARDER 2 ENFANTS (FILLETTES 11 ANS, GARÇONNET 8 ANS) À PARTIR 4H30, 4 JOURS, DEVRA COUCHER, BELLE CHAMBRE, SI DESIRE PEUT DEMEURER 323-4148.

999 autos à vendre

CITROEN DS 21, MANUELLE, 60, PALLAS, CUIR NOIR, SURÉQUIPÉE, PARFAIT ORDRE, TRÈS PROPRE, \$1.950. TOUTE OFFRE RAISONNABLE SERA CONSIDÉRÉE. M. SÉNÉCAL. 322-2215 OU 744-1475.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Modification de permis
Demande de permis spécial
Prenez avis que ROBERT RAND, 8282 boul. Levesque, Laval, demande un permis pour lui donner le droit de donner un service de transport de marchandises pour le compte et selon les clauses a, b, c, d et 2 du permis permanent de G.G. TRANSPORT INC. (RT-11044-V).

Permis - Contrat
Demande de permis spécial
Prenez avis que ROBERT MILHOMME, 3190, Van Horne, app. 13, Montréal, demande un permis pour lui donner le droit de donner un service de transport de marchandises générales pour le compte et selon les clauses a, b, c, d et e du permis permanent de G.G. TRANSPORT INC. (RT-11044-V).

Toute personne intéressée devra faire opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans les journaux.
GUY ROULEAU, avocat
1595, rue St-Hubert
Montréal, Qué.

Permis - Contrat
Demande de permis spécial
Prenez avis que RÉAL J.P. LA-PIERRE, 83, 2e avenue Verdun, demande un permis pour lui donner le droit de donner un service de transport de marchandises générales pour le compte et selon les clauses a, b, c, d et e du permis permanent de G.G. TRANSPORT INC. (RT-11044-V).

Toute personne intéressée devra faire opposition à la Commission des Transports du Québec dans les quatre jours qui suivent la date de la première parution du présent avis dans les journaux.
GUY ROULEAU, avocat
1595, rue St-Hubert
Montréal, Qué.

Vous écouter
Vous comprendre
Vous aider
Tel-Aide
935-1101
Jour et nuit.

OYEZ
OYEZ
OYEZ!

Les jeunes de la région de Trois-Rivières
a besoin de camelots
composez: 379-0146

SECRÉTAIRE BILINGUE

- Avec expérience.
- Très bonne connaissance du français

728-8933

TRÉSOR HISTORIQUE et LITTÉRAIRE

UN DOCUMENT QUI S'IMPOSE À TOUS
LES QUÉBÉCOIS FIERS DE LEUR PASSÉ

Relations inédites de la NOUVELLE-FRANCE

POUR FAIRE SUITE AUX RELATIONS DES JÉSUITES



Mission des Hurons
à Notre-Dame de Foye
près de Québec.

Mission des Iro-
quois de Saint-
François-Xavier à la
Prairie.

Récit de la mort du
P. Jacques Marquette,
arrivé le 19 mai 1675,
à son retour de la mis-
sion des Illinois.

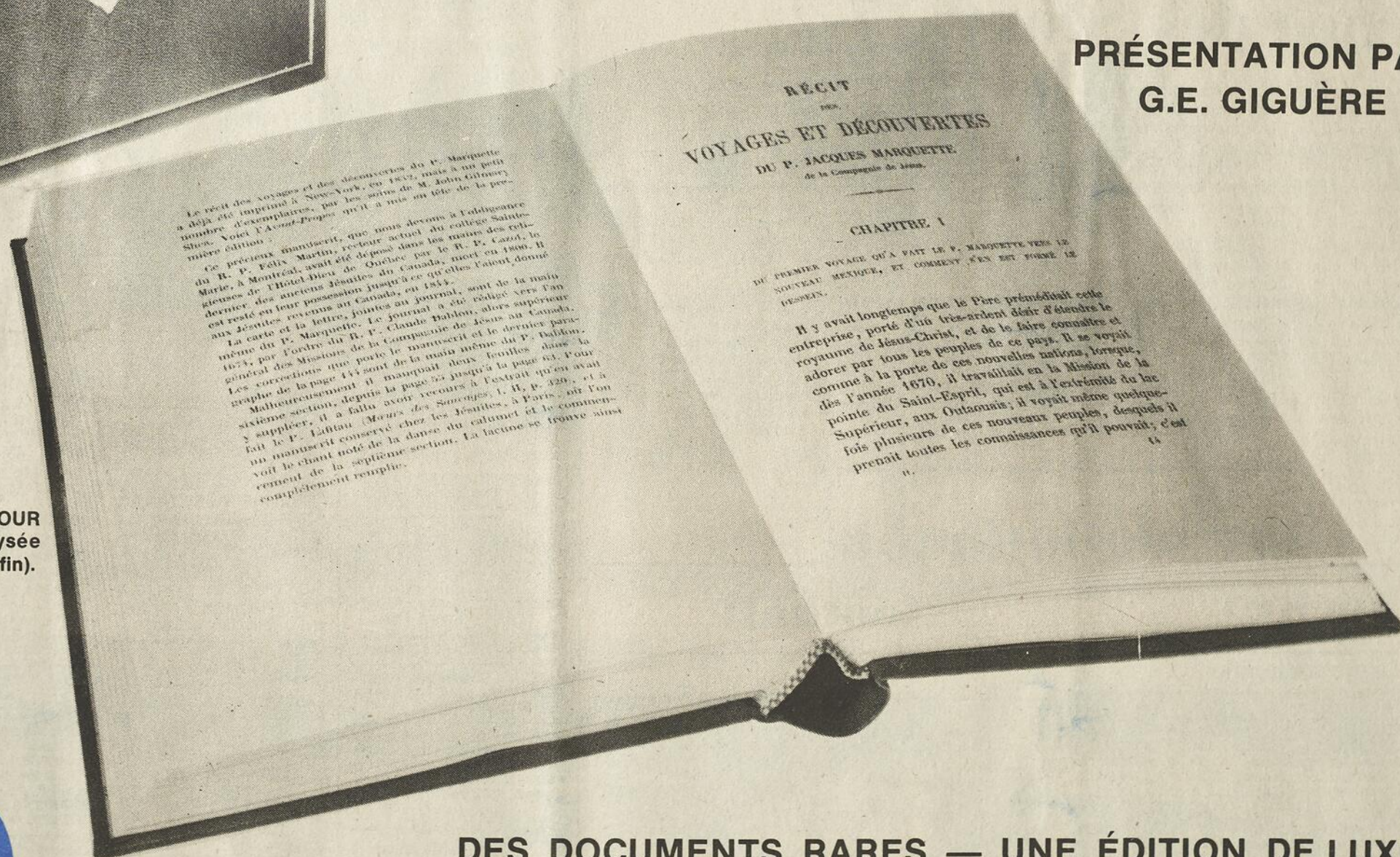
Missions du Nord
chez les Montagnais,
Mistassins, Papina-
chois, au Lac Saint-
Jean.

Mission des Abé-
naquis à Sillery.

Mission de Tadous-
sac.

Mission des Hurons
à Notre-Dame de Lo-
rette.

PRÉSENTATION PAR
G.E. GIGUÈRE



Édition
de luxe

conçue pour les lecteurs du JOUR
et les abonnés des Éditions Élysée
(reliée cuirette, et dorée à l'or fin).

\$25.

LES DEUX
VOLUMES

DES DOCUMENTS RARES — UNE ÉDITION DE LUXE
INDISPENSABLE DANS TOUTE BIBLIOTHÈQUE

Cette édition marque un progrès sur les "Relations des Jésuites" parce qu'on y a modernisé l'orthographe et la typographie, ce qui en rend la lecture plus facile et plus accessible au public. Ces ouvrages, qui n'ont été réédités qu'une seule fois depuis 1861, sont devenus introuvables, et les rares exemplaires de l'édition originale atteignent des sommes considérables. Cette réédition constitue donc un événement pour les bibliophiles qui désespéraient de ne pouvoir se procurer cette oeuvre.

éditions élysée

Ci-inclus, mon chèque ou mandat-poste au montant de _____
dollars, payable au journal LE JOUR.

pour _____ exemplaires des Édi-
tions de luxe des relations inédites de la
Nouvelle-France.

Nom _____
Adresse _____

Tél.: _____ Signature _____

LE JOUR

387, boulevard Lebeau, Montréal 379

